Bulletin Intérieur

DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

MAI 1955 — N° 79

SOMMAIRE

Motions pour le 47e Congrès

	PAGES
CONVOCATION DU 47me CONGRES NATIONAL	2
REPUBLIQUE ET LIBERTE	3
LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME	4
TEXTE DE LA SECTION DE GENNEVILLIERS	5
1905 - 1945 - 1955 ?	7
AUTOUR D'UN PROGRAMME DU PARTI	9
POUR LA DEFENSE DE QUELQUES IDEES SIMPLES	11
POUR L'ABROGATION DES LOIS ANTI-LAIQUES	13
SCRUTIN DES ELECTIONS LEGISLATIVES	13
CONTRE LA MAJORITE CONSERVATRICE ET CLERICALE	14
LIBRE EXPRESSION DANS LA PRESSE DU PARTI	15
PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DES STATUTS	16
POUR QUE LA GUERRE SOIT MISE HORS-LA-LOI	17
FEDERATION DU MAROC - MOTION POLITIQUE	18
» » - MOTION ECONOMIQUE	19
POUR SOULAGER LA MISERE ALGERIENNE	20
MOTION DU CONGRES INTERFEDERAL D'ALGER	21
FEDERATION DE MADAGASCAR : MOTION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE	24
POUR LE VOTE OBLIGATOIRE	25
MOTION : POUR DE VERITABLES REFORMES - VERS LA REVOLUTION	27
POUR ORGANISER LA DISCUSSION DU CONGRES	31

Fondation Jean-Jaurès

LE 47e CONGRES NATIONAL

CONVOCATION

Extrait de la circulaire N° 728, du 29 avril 1955

aux Secrétaires Fédéraux

Mon Cher Camarade,

Par circulaire 728, du 29 avril 1955, nous t'informions que le Comité Directeur avait arrêté les dates des 30 juin, 1, 2 *et* 3 juillet *pour la tenue de notre* prochain Congrès National.

1. LIEU

Le lieu définitivement retenu est le « Centre Administratif et Social » d'ASNIERES (Seine), 16, place de l'Hôtel de Ville.

2. MOYENS DE COMMUNICATIONS

TRAIN : Gare Saint-Lazare.

METRO : Porte de Clichy, puis autobus 139 *ou* 140 *(descendre place Voltaire), ou* METRO *: porte de Champerret, puis autobus* 165 *(descendre avenue de la Marne).*

3. ORDRE DU JOUR

Le Comité Directeur propose l'ordre du jour suivant :

— EXAMEN DU RAPPORT GENERAL D'ACTIVITE ;
— RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS
— RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE
— DEMANDES DE REINTEGRATION ;
— REVISION DES STATUTS ;
— PROGRAMME DU PARTI POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES :

— Politique intérieure ; — Politique extérieure ; — Politique Outre-Mer ;

— ORGANISATION DE LA PROPAGANDE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES ;
— LOI ELECTORALE
— ELECTION DES ORGANISMES CENTRAUX :

— Comité Directeur ;
— Commission Nationale des Conflits ;
— Commission Nationale de Contrôle ;
— Commission Nationale féminine ;

NOTA. — Une circulaire ultérieure (731, du 6 mai 1955) a précisé les deux points suivants :

1) « *....dans sa séance du 4 mai le Comité Directeur, après un échange de vues sur le* problème de la « loi électorale, *a estimé souhaitable que la discussion, prévue sur cet objet à l'ordre du jour du Congrès Natio-* « *nal ordinaire,* ne soit pas suivie de décision, celle-ci étant réservée à un Conseil National ultérieur ayant « pouvoir de Congrès *pour fixer la position du Parti. Cette proposition a notamment l'avantage d'informer* « *tous les Militants sur les différents systèmes électoraux en présence....* »

2) « *....afin d'organiser la discussion, il a été décidé que, pour chacune des questions ci-après prévues* « *à l'ordre du jour du Congrès, le débat serait ouvert par l'exposé d'un Rapporteur :*

I — PROGRAMME DU PARTI POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES :

— politique intérieure :

— exposé sur les problèmes économiques ;
— exposé sur les problèmes financiers ;
— exposé sur les problèmes agricoles ;

— politique internationale : un exposé.
— politique outre-mer : un exposé.

II. — ORGANISATION DE LA PROPAGANDE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES

III. — LOI ELECTORALE :

4. REPRÉSENTATION DES FÉDÉRATIONS

Les Délégués des Fédérations doivent être membres du Parti depuis cinq années consécutives au moins et désignés par les Congrès Fédéraux.

Les mandats 1955 ont été validés par la Commission de Vérification des Mandats du Congrès Extraordinaire des 5 et 6 Février 1955 ; une nouvelle Commission de Vérification pourra néanmoins être désignée à l'ouverture des travaux du 47e Congrès.

MOTIONS

POUR LE 47ème CONGRÈS

o

" REPUBLIQUE et LIBERTE "

AU moment où les travailleurs espèrent un changement essentiel dans la vie politique du pays, notre Parti a le devoir de définir une nouvelle offensive vers le Socialisme.

L'offensive anti-fasciste, qui nous donna les réalisations du Front Populaire et les conquêtes de la Libération, a aujourd'hui plus de vingt ans. Elle a essoufflé une génération de Socialistes et a fait franchir à la classe ouvrière un pas de géant. Maintenant, le fascisme a vécu, ses soubresauts même furent écrasés, ou le sont encore, avec facilité. Mais l'attitude anti-nationale des « communistes » et la réorganisation politique du Capitalisme, sous la forme d'un conservatisme bourgeois qui devient de plus en plus antisocial, non seulement nous empêchent d'exploiter cette victoire, mais nous en retirent peu à peu les fruits.

Face à ces désillusions, le peuple se décourage. Pensons aux abstentionnistes qui dépassent aujourd'hui 40 % du corps électoral et englobent trois millions d'anciens électeurs socialistes. Quant à la Jeunesse, elle refuse de s'intégrer au régime dont elle juge sévèrement le spectacle parfois dégradant. Et, pourtant, toute discussion avec les uns et les autres nous permet de déceler, dans chacune de leurs pensées, le germe d'un Socialisme qui reste encore à définir. Ajoutons qu'à leur écoute, nous entendons bien des réflexions injustes dues à leur manque d'éducation politique, mais aussi des vérités qui nous font mal à nous, Militants d'un Parti qui a pour mission de les représenter.

⁂

NOUS avons à choisir entre un système de Démocratie que nous désapprouvons et dont la Constitution nous interdit tout espoir de transformation immédiate, et un peuple qui se refuse au Communisme et attend la renaissance d'un Parti révolutionnaire. Allons-nous attendre un néo-fascisme consistant pour défendre les débris de la bourgeoisie et nous faire balayer non seulement avec elle, mais avec toutes les libertés républicaines, le jour où le Capital aura décidé de changer de poulain.

Pourquoi dès aujourd'hui, au moment même où le fascisme n'est plus à craindre, n'irions-nous pas prendre les devants en présentant au pays la République de demain ? Nous aussi nous avons notre régime idéal ! Nous aussi nous espérons une véritable République dans la liberté, c'est-à-dire dans la justice. Beaucoup de camarades écarteront cet avis d'un geste désabusé, affirmant qu'il nous est impossible de faire la Révolution, ou de transformer la République.

Est-ce possible pour les « Communistes » qui, autour de leur mythe de la « Démocratie Populaire » rassemblent des mécontents et des partisans d'un « changement » qui, croyons-le, sont beaucoup plus nombreux que les véritables « communistes » ? Non, ce n'est pas plus possible pour eux que pour nous. Et si leur force est encore aussi grande, c'est parce que notre position sur le régime leur a permis de jouer le rôle d'un Pôle d'attraction.

Allons-nous défendre un régime dont la justice n'offre pas les garanties nécessaires à la liberté individuelle ? Allons-nous défendre le fait que la magistrature et la police forment des Etats dans l''Etat ? Nous contenterons-nous de désapprouver seulement un système fiscal qui constitue une véritable exploitation des travailleurs ? Accepterons-nous une Constitution et un système électoral qui font que le pays est gouverné par des féodalités d'intérêts ? Vincent AURIOL, Président de la République, a dénoncé les coalitions d'intérêt dans un discours officiel ; le Parti des travailleurs ne fera-t-il pas plus ? Comment le peuple de France pourrait-il accepter de voir l'Union Française, que personne n'a le courage de construire par dessus le colonialisme, se désagréger si loin de notre Idéal, ou se maintenir sous une férule que nous haïssons ? « Ne pas avoir de leçon à recevoir des autres », c'est beau ! Mais lutter de toutes ses forces et sans équivoque pour une République qui montrerait le chemin aux autres, c'est répondre pleinement à notre Idéal !

Présenter un bon programme social, non seulement c'est facile, mais c'est notre rôle le plus élémentaire. Cela nous permettra de conserver nos « voix habi-

tuelles ». Cela ne solutionnera pas le problème. L'expérience nous dit aujourd'hui que notre opposition gouvernementale n'a pas servi la cause du Parti. Mieux, c'est dans la mesure où nous avons soutenu le cabinet MENDES-FRANCE que nos positions s'améliorent. Mais l'une et l'autre forme de notre vie politique ne changent rien à ce que l'on pourrait appeler le statut-quo de la vie nationale. Il s'agit de la politique à la petite semaine, de la végétation électorale qui dégoûte le peuple et refroidit la jeunesse.

Continuer dans cette voie, c'est entretenir un système qui croule, en servant d'otage à la réaction sociale, ou en sombrant dans un « Front Populaire » impossible sur le plan national et qui, s'il se produisait, consacrerait notre faillite au bénéfice d'une « Démocratie Populaire » ou à celui de la réaction.

⁂

CE qu'il faut viser, ce n'est pas la prise du pouvoir pour 1956. La formation de nos Parlementaires et la doctrine de notre Parti nous autorisent à voir plus loin et à espérer mieux. Il est l'heure de penser pour vingt ans ; c'est ainsi que notre langage sera écouté de la Jeunesse, que nos paroles feront sursauter les abstentionnistes, que nos positions intéresseront les électeurs « communistes ». 1956 pourra nous voir renforcés au Parlement, dont nos représentants pourraient être, pour un Gouvernement de gauche, le soutien au nom d'un Parti et les juges au nom d'un Peuple.

Nous avons défendu le régime parce qu'il constituait un moindre mal face aux fascismes de droite et de gauche. Ayons le courage aujourd'hui de le combattre, d'en dénoncer les tares et les méfaits, de préconiser l'instauration d'une République nouvelle, en même temps que l'application d'un programme politique qui corresponde aux aspirations du peuple et nous aurons le droit d'espérer, face aux conservateurs rétrogrades, de devenir le pôle d'attraction des travailleurs.

La foi renaîtra chez nos Militants les plus découragés, la jeunesse reviendra vers nous car, détruisant le marasme présent avec tout le danger qu'il comporte pour la Liberté, nous aurons su ouvrir les routes de demain.

Michel POUECH,
Section de GOUSSAINVILLE
(Seine-et-Oise)

LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

PARLANT de l'alcoolisme, Jean JAURES s'écriait en 1909 : « Disons à ce pays qu'il ne gardera sa vi- « talité, qu'il n'assurera son équilibre que s'il se pré- « serve de ce fléau... c'est l'honneur du Parti Socialiste « et de la classe ouvrière de tous les pays de mener « cette campagne ».

De son côté, le Congrès de juillet 1914 préconisait « une lutte ardente et immédiate contre le fléau alcoolique ».

Il ne semble vraiment pas que la situation actuelle autorise à remettre en cause cette position traditionnelle du Parti.

⁂

L'ALCOOLISME continue ses ravages. Il cause plus de décès que la tuberculose elle-même. Il coûte à l'Etat des sommes considérables.

Pourtant, les attitudes du Groupe Parlementaire ont pu paraître hésitantes et parfois contradictoires. Une décision du Congrès s'impose.

La lutte contre l'alcoolisme exige un ensemble de mesures sociales, sanitaires, culturelles, économiques et fiscales.

Toutefois, le refus d'adopter des dispositions partielles tant qu'un plan d'ensemble ne sera pas entré en application aboutirait à une totale inaction.

⁂

POUR toutes ces raisons, le Congrès est saisi de la proposition suivante sur laquelle les Sections et les Fédérations sont invitées à se prononcer dès maintenant :

« LE Congrès charge le Comité Directeur d'établir et « de faire appliquer un plan d'ensemble de lutte « contre le grave fléau social que constitue l'alcoolisme.

« Il décide que le Groupe Parlementaire s'opposera « à l'abrogation et à l'atténuation des décrets de novem- « bre 1954 actuellement en vigueur et qu'il s'efforcera « de rendre les taxes proportionnelles à l'importance des « débits de boisson ».

Albert GAZIER.

TEXTE d'ORIENTATION de la SECTION de GENNEVILLIERS

LA Section socialiste de Gennevilliers constate que les gouvernements de la réaction poursuivent depuis quatre ans une politique anti-ouvrière de régression sociale.

Agissant en serviteurs zélés du grand patronat, ils ont systématiquement cherché à revenir sur les grandes conquêtes réalisées par la classe ouvrière depuis 1936.

La semaine des quarante heures n'est plus respectée et il en résulte une exploitation accrue des travailleurs, contraints pour obtenir des salaires décents à accepter l'augmentation de la durée et des cadences de travail.

La Sécurité Sociale ne remplit pas son rôle d'assurance totale contre la maladie et la misère qui en est la conséquence. Les prestations sont insuffisantes et en quantité et dans le temps.

Les retraites sont réduites progressivement au fur et à mesure que l'Etat augmente la part mobile du traitement au détriment de la part fixe sur laquelle elles sont calculées.

Les libertés syndicales sont menacées : les délégués du personnel et les Comités d'entreprises ne peuvent plus remplir leur rôle.

Parallèlement, le gouvernement cherche à porter atteinte de nouveaux coups à la laïcité de l'Etat et de l'école, à réviser la Constitution dans un sens réactionnaire, à développer dans les territoires de l'Union Française une politique férocement colonialiste caractérisée par l'application de la loi d'urgence en Algérie.

Il laisse remettre en question au Vietnam les accords de Genève par l'action des sectes et du gouvernement de Diem et ne tente aucun effort sérieux pour rétablir au Maroc une situation normale.

Il préfère s'en remettre aux astuces de la diplomatie traditionnelle plutôt que de prendre l'initiative d'une conférence en vue du désarmement général, contrôlé et simultané qui mettrait au pied du mur les adversaires de la paix et du désarmement, et particulièrement l'Union Soviétique qui semble, devant la fermeté dont ont fait preuve les peuples libres dans l'organisation de la sécurité collective et dans la construction européenne, revenir à des sentiments provisoirement plus compréhensifs.

Il refuse de comprendre l'événement considérable que représente la réunion à Bandoeng des représentants de plus d'un milliard d'hommes et de femmes d'Asie et d'Afrique, qui aspirent à jouer un rôle dans la vie internationale, mais dont la plupart subissent encore le joug des féodaux ou des capitalistes locaux.

⁂

LA volonté des peuples et de notre peuple est de voir réaliser un sincère politique de paix et de progrès social. Les contradictions entre les impérialismes communistes et capitalistes et entre les capitalistes eux-mêmes sont autant de facteurs de guerre et de misère.

Le mécontentement des masses laborieuses s'est exprimé dans notre pays aussi bien par les grèves d'août 1953, par les manifestations paysannes que par le feu de paille du mouvement POUJADE. En particulier, les travailleurs, exaspérés par une politique d'inégalité sociale scandaleuse, se lancent de plus en plus dans de multiples actions de grèves partielles qui, faute de bénéficier de l'appui de l'appareil de l'Etat aux mains du capital, aboutissent dans la plupart des cas à des échecs.

⁂

C'EST de cette agitation, comme de la colère de couches de plus en plus larges de la population déçue de voir la politique française retomber dans l'ornière de l'immobilisme et de la réaction après les espérances de l'expérience PINEAU, que les diviseurs de la classe ouvrière, les massacreurs de nos frères des pays d'au-delà du rideau de fer, les communistes, cherchent à profiter.

Conscients de la désaffection des travailleurs à leur égard, marquée par l'échec des grèves insurrectionnelles de février et de juin 1952, par leur incapacité à conduire la grève d'août 1953, par leur désastre du 28

avril 1954, et par leur recul dans les élections partielles et aux élections cantonales, ils cherchent à rétablir leur situation en rompant l'isolement de plus en plus pesant dans lequel ils sont enfermés.

Les hommes du communisme envisagent un regroupement des forces dites par eux progressistes, dont le caractère réactionnaire découle du seul fait qu'il a uniquement pour but de saper le socialisme et le syndicalisme libre.

Ils proposent l'unité d'action sur des points particuliers sur lesquels nous n'avons pas attendu après eux pour être d'accord, mais le font exclusivement en fonction de leur nouvelle tactique alors que tous ces points auraient pu trouver une solution dans le cadre d'un gouvernement à direction socialiste tel celui de Christian PINEAU, qu'ils ont refusé.

Demain, une quelconque modification de la politique de l'Union Soviétique les ramènera à injurier les socialistes et les syndicalistes libres. Demain, ils rediront publiquement ce qui ne cesse d'être leur pensée réelle, que « *le but du front unique consiste à faciliter « aux masses social-démocrates leur passage au com- « munisme en vue de la conquête du pouvoir soviéti- « que* ». Entre eux et nous, il y a le sang de nos camarades espagnols, roumains, tchèques, polonais, hongrois, bulgares et russes assassinés par ce « pouvoir soviétique ». Il y a le sang des grévistes berlinois du 17 juin 1953.

Nous rejetterons pour cela toute entente avec les représentants du totalitarisme communiste et démasquerons inlassablement leurs crimes et leurs trahisons.

⁂

PARALLELEMENT, des fractions de la réaction et du capitalisme, conscientes de la colère populaire et de l'abîme vers lequel notre pays est précipité, cherchent elles aussi à réaliser certains regroupements dit de gauche. Elles nous proposent elles aussi l'accord sur un certain nombre de points, les uns sur un programme social tel le M.R.P., les autres sur la défense de la laïcité, tels les radicaux, d'autres enfin en y ajoutant une politique de réforme dans les territoires d'outremer, tels les mendésistes et la « Nouvelle Gauche ».

En réalité, leur objectif est, en apportant quelques réformes fragmentaires, de sauvegarder le plus possible des privilèges de la classe capitaliste. Satisfaites de la structure actuelle de notre pays, elles cherchent à la perpétuer en espérant l'appui de larges fractions des masses laborieuses fidèles au Socialisme et à la liberté.

Il appartient à l'ensemble des travailleurs de déjouer les calculs des partis et des hommes de la bourgeoisie. **Il nous appartient de repousser les alliances néfastes avec les hommes de la réaction et de démasquer le sens de leurs manœuvres.**

A la veille d'une consultation électorale importante, le Parti doit repousser toutes les tentations d'opportunisme politique qui, pour l'obtention de quelques sièges supplémentaires, affaibliraient l'affection grandissante des masses à son égard. Après avoir été à l'avant-garde des combats défensifs pour le maintien de la démocratie et de la République, pour lesquelles il a consenti les plus lourds sacrifices, il appartient au Parti de prendre la tête des forces de paix et de liberté qui se cherchent dans notre pays.

Il lui faut développer dans ce but l'union avec les organisations syndicales, les coopérateurs, les mutualistes, et les hommes qui, se trouvant dans tous les partis, aspirent à une politique de progrès social, de justice, de liberté et de paix.

La lutte pour l'organisation de l'économie par la destruction des féodalités capitalistes, par le contrôle des investissements, l'extension des nationalisations et en premier lieu celles de la sidérurgie, du ciment, des produits pétroliers et des transports, doit être engagée parallèlement à l'appui aux revendications essentielles du monde du travail : augmentations des salaires et des retraites, respect des quarante heures, suppression des zones de salaires, défense de la laïcité, politique du logement, changement de politique dans l'Union Française, organisation politique et économique de l'Europe, défense de la Paix.

Les Socialistes doivent se convaincre qu'aucune combinaison profitable en apparence dans l'immédiat sur le plan électoral ou sur tout autre plan ne prépare la transformation de la société que nous souhaitons, mais au contraire la recule. Ils doivent se convaincre que les concessions faites pour des raisons dites tactiques n'aboutissent en pratique qu'à troubler les travailleurs et à les éloigner de l'action politique et syndicale. Ils doivent se convaincre qu'une politique n'a des chances de triompher que dans la mesure où elle bénéficie de l'appui sincère, inconditionnel, des masses populaires, animées et dirigées par des organisations puissantes et disciplinées.

UNE telle politique nécessite, parallèlement à la définition d'un programme clair et concret, découlant de l'orientation tracée ci-dessus, un renforcement de la structure et de l'activité de chacun des organismes du Parti et un développement de l'action de chaque militant.

Ainsi, sans nous arrêter aux jeux trop souvent stériles de l'électoralisme bourgeois, nous rendrons inévitable, par le caractère offensif de notre politique, l'union des forces de Démocratie et de Paix sous le drapeau du Socialisme et de l'Internationale, nous ferons échec aux forces de guerre et de dictature, et nous préparerons les chemins de la Paix, de la Liberté et du Progrès social.

LA SECTION SOCIALISTE
DE GENNEVILLIERS.

1905 - 1945 - 1955 ?

I. — LA SITUATION

LA Droite est au pouvoir.

Rien ne permet d'espérer qu'on le lui arrache avant les élections générales. Tout fait craindre qu'elle s'y maintienne après les élections, si la gauche reste divisée conte elle-même.

La situation économique, en dépit des bulletins de victoire, reste précaire. L'économie de la France progresse lentement par rapport à celles des autres Nations européennes.

Aussi, les masses ouvrières sont-elles lanternées de rendez-vous en rendez-vous. Le patronat privé et d'Etat se refuse à un relèvement généralisé des salaires, ce qui freine l'expansion économique. Le déficit budgétaire croît. La menace d'inflation est constante. Tandis que certaines branches de l'industrie, tel le bâtiment, manquent de main-d'œuvre, bien d'autres sont atteintes par le chômage. Les jeunes trouvent difficilement des débouchés. L'agriculture est en crise. Et l'ébranlement des structures traditionnelles de l'économie française provoque un malaise certain dans le commerce et l'artisanat.

Devant cette crise latente, les gouvernements de droite sont incapables de proposer des remèdes correspondant aux exigences d'une situation qu'ils aggravent par leur politique militaire et coloniale.

La situation Outre-Mer est angoissante. Les accords relatifs à la Tunisie ne sont pas ratifiés ; combattus par les gros colons, rien ne garantit que leur application soit possible. En Algérie, le malaise se perpétue. Au Maroc, la situation se pourrit.

En politique extérieure, les préalables posés par notre Gouvernement aux Accords de Londres n'ont pas plus résisté aux volontés du Chancelier Adenauer que ceux qui conditionnaient la ratification de la C.E.C.A. Notre pays, ne faisant plus preuve d'indépendance, n'a plus aucune autori é. En conséquence les grandes puissances traitent et décident par-dessus sa tête. Même au Sud-Vietnam où la France maintient une armée, c'est la diplomatie américaine qui décide.

II. — LES CONSEQUENCES POUR LE PARTI

DANS la mesure où notre Parti a été associé par la participation aux Gouvernements des sept années qui ont suivi la Libération ; dans la mesure, surtout où, même revenu dans l'opposition, il a voulu rester solidaire et être le garant de l'action gouvernementale sur le plan extérieur, il a perdu son autonomie.

Et, pire, il a mis son unité en cause, cependant qu'il se coupait de la Social-Démocratie allemande.

III. — LES CAUSES

L'ENSEMBLE de ces faits résulte de ce que, pour la grande masse des Français, il n'y avait, dans l'ordre intérieur, que le danger communiste, dans l'ordre extérieur, que la menace de l'armée russe. Le Parti Socialiste, au lieu d'avoir une conception plus objective des choses, s'est enfermé, sous l'incitation de sa direction, dans cette vue unilatérale des risques à courir.

Il souffre donc, comme le pays lui-même, d'un conformisme qui lui a caché, jusqu'ici, la complexité du réel. Ainsi, par exemple, a-t-il confondu la construction de l'Europe et les alliances militaires. la supranationalité technocratique et l'Internationalisme, le respect des croyances religieuses et la confiance en les Partis confessionnels, les accords électoraux, tels les condamnables apparentements, et les programmes de Gouvernement.

Ainsi s'est-il trouvé impuissant devant les atteintes graves à la laïcité de l'école, à celle des services administratifs, à la liberté de la presse et, plus généralement, à toutes les libertés démocratiques plus que jamais menacées par le vote de la loi sur l'état d'urgence.

IV. — BESOIN D'UN RENOUVEAU

OR, l'opinion publique est en mouvement.

Lassée par l'immobilisme, elle aspire à un changement que l'expérience MENDES-FRANCE lui a fait concevoir comme possible.

Un certain nombre de gestes spectaculaires et d'actes diplomatiques tangibles, tant de l'Est que de l'Ouest, lui font penser que la guerre froide n'est pas un phénomène inéluctable.

A supposer qu'elle ait pu comprendre que, pour s'appuyer sur sa droite et sur le tuteur atlantique, le Parti Socialiste ait, à une certaine époque, moins insisté en faveur de la laïcité qu'en faveur de l'Europe des Six, qu'il ait admis que c'était par le réarmement de l'Allemagne qu'on irait au désarmement général..., l'opinion publique ne le comprend plus. Elle attend du Parti Socialiste un programme et une tactique qui puissent porter remède aux difficultés dans lesquelles le pays se débat.

On ne peut nier ni même sous-estimer le courant d'opinion qui réclame un plan concret de rénovation économique.

On ne peut nier, ou même sous-estimer, ce courant d'opinion qui compte pour le réaliser sur une union des gauches.

Après l'échec de formules comme le Front Démocratique et Social, on ne peut prétendre lutter utilement contre la droite sans bénéficier au moins de la neutralité du Parti Communiste. Nos propagandistes le proclament, dans la mesure où ils reprochent à ce Parti d'avoir renversé le Gouvernement PINEAU.

Dès lors, rejeter à priori l'idée que le P.C., non certes pour nous aider, mais pour ne pas être taxé de sectarisme par la classe ouvrière ou pour favoriser la détente internationale, puisse voter demain pour un Gouvernement de gauche, c'est rejeter tout espoir de voir la prochaine législature différer sensiblement de l'actuelle ; c'est aussi faire suspecter notre propre volonté de transformation sociale. Ce « concours » du P.C. ne suppose, en aucun cas, que nous abandonnions quoi que ce soit de nos critiques et de notre méfiance à son égard : nous devons agir envers les tenants de l'attachement inconditionnel à Moscou comme nous eussions dû agir envers les tenants de l'infaillibilité vaticane...

Sur le plan de la politique extérieure, l'opinion publique attend du Parti Socialiste qu'il appuie tous les efforts qui peuvent réduire la tension internationale. Elle attend que le Parti réaffirme sa position concernant la Paix en Extrême-Orient.

Elle attend aussi que la situation se clarifie en Europe. Or, tous les problèmes européens sont, plus que jamais, dominés par celui de la réunification de l'Allemagne. Il est clair que l'U.R.R.S. ne pourra accepter que cette réunification se fasse par les voies démocratiques proposées par l'Occident que si elle obtient l'assurance que lAllemagne ne sera pas intégrée à un bloc militaire dirigé contre elle. Il faut donc admettre qu'on devra aboutir, comme pour l'Autriche, à un statut de neutralisation ; le Parti ne saurait s'y opposer sous prétexte de défendre les Accords de Paris.

La discussion d'un tel statut facilitera une entente sur le problème capital du désarmement général qui reste le véritable espoir des Socialistes. Elle facilitera de même une construction européenne libérée des impératifs militaires et confessionnels qui dominent la petite Europe.

C'est alors que reviendrait au Parti Socialiste l'initiative de proposer et de défendre une conception des rapports internationaux adaptée aux conditions de l'ère nucléaire.

V. — LA REFORME DE LA STRUCTURE DU PARTI, CONDITION DE RENOUVEAU...

MAIS cette adaptation de la politique du Parti aux nécessités présentes n'est possible que dans la mesure où il transformera ses méthodes, qu'il s'agisse de l'élaboration de sa politique ou de son action.

Le mode d'élection du Comité Directeur doit être modifié. Le processus actuel fossilise le Parti, entrave le développement salutaire et l'expression de courants originaux de pensée ; il empêche de trouver un remède aux vieillissements de la doctrine et de la composition sociale : au moment où des regroupements sont nécessaires, cette sclérose éloigne de nos rangs des Militants qui devraient y trouver leur place.

Il importe donc de revenir à un mode de désignation des organismes dirigeants du Parti qui respecte la proportionnalité de ses courants de pensée ; cette réforme est le seul moyen d'assurer, dans une époque de bouleversements profonds, les changements d'orientation nécessaires sans rompre la discipline dans l'action.

Si on se refusait à une telle réforme, au nom de quels principes mettrions-nous en accusation les méthodes autoritaires et ultra-centralistes de nos adversaires ?

La direction actuelle du Parti a maintenu celui-ci, au risque de le briser, dans une politique dépassée et démentie par l'évolution des événements. Le respect de la Démocratie et la nécessité de promouvoir une nouvelle politique exigent que, sur la base de la réforme du mode d'élection du C.D., soit renouvelée l'attribution des responsabilités dirigeantes. Dans les circonstances présentes, si est maintenu l'actuel système monolithique, les minorités ont-elles intérêt à participer à l'élection des organismes centraux du Parti ?

En outre, il s'avère également nécessaire de séparer, dans le Parti, pour tous les Militants, quelles que soient leurs fonctions, le pouvoir politique du pouvoir judiciaire.

Il faut enfin que le Parti se donne les moyens d'une politique efficace en assurant sa présence sur les lieux du travail, ce qui ne pose pas simplement le problème de propagande, mais un problème de structure.

L'efficacité des travaux du prochain Congrès sera donc conditionnée par les décisions qu'il prendra dans le sens d'une réforme démocratique des Statuts du Parti.

ANGOUSSET (C.E. Seine) ; BLOCH Pierre (Aisne) ; BOIREAU J. (Paris-6e) ; COLLETTE-KAHN Suzanne (Pari-16e) ; COTTEREAU J. (Nogent) ; FAYE V. (Paris-16e) ; HUMBLOT (Marne) ; LABROUSSE E. (Paris-5e) ; LAGRANGE Madeleine (Paris-5e) ; LAVAL M. (Montrouge) ; PERROY Ed. (Paris-5e) ; RICHARD A. (C. E. Seine) ; RIES J. (Paris-16e) ; VOGELHUT D. (C. E. Seine) ; WEITZ L. (C. E. Seine).

AUTOUR D'UN PROGRAMME DU PARTI

LES élections générales auront lieu en 1956. De leur résultat dépendra l'orientation de la politique française pour plusieurs années, au cours desquelles se règleront sans doute, dans un sens ou dans l'autre, la plupart des grands problèmes qui se posent aujourd'hui à notre pays et au monde.

Il importe que le Parti Socialiste joue un rôle essentiel dans ce règlement, aussi bien en ce qui concerne les questions internationales que celles d'ordre intérieur.

Il lui faut pour cela obtenir l'adhésion des masses populaires à un programme précis, portant sa marque originale et susceptible de permettre le groupement d'une majorité cohérente, désireuse de promouvoir la Paix et le Progrès social.

Quels doivent être les principes essentiels de ce programme ?

I. — LES PROBLEMES INTERNATIONAUX

LE Parti Socialiste doit affirmer sa volonté d'obtenir le désarmement général, simultané et contrôlé, seul susceptible d'assurer une Paix stable au monde, de permettre aux hommes et aux femmes de tous les pays de consacrer entièrement leur activité à des fins de progrès économique et social et de résoudre le difficile problème des pays sous-développés.

Ce désarmement exige la création d'un climat de confiance réciproque, des négociations internationales portant sur les problèmes en litige, un rapprochement et des contacts permanents entre l'Est et l'Ouest, l'utilisation commune de l'énergie atomique et des grandes ressources naturelles à des fins pacifiques.

Il n'exclut pas, bien au contraire, la création d'organisations européennes instituées dans un cadre aussi large que possible, et permettant aux petites nations d'assurer leur plein développement économique et leur indépendance politique.

II. — L'UNION FRANCAISE

L'EVICTION de la France de ses territoires d'Outre-Mer risque de devenir une proche réalité si de nouvelles méthodes de collaboration entre ceux-ci et la Métropole ne sont pas instituées.

Le colonialisme est aujourd'hui comme hier l'ennemi public numéro un du Socialisme.

A la notion de puissance occupante doit se substituer celle de collaboration consentie entre des peuples dont les individus ont la même valeur humaine et les mêmes droits civiques. La présence française doit être synonyme, aux yeux des populations d'Outre-Mer, d'aide économique, de Progrès social, d'échanges culturels, et non plus d'exploitation ou d'oppression. La mise en valeur systématique des territoires, retardée par des intérêts privés, doit être entreprise dans les plus courts délais.

III. — L'EXPANSION ECONOMIQUE

SUR le plan de la politique intérieure, l'amélioration durable des conditions de vie des travailleurs ne peut s'obtenir que par une accroissement de la production, c'est-à-dire par l'expansion économique que l'Etat se doit de promouvoir avec le concours des producteurs.

Il faut poursuivre simultanément :

— *la réalisation du plein emploi ;*

— *l'amélioration de la productivité, en intéressant directement les travailleurs aux progrès réalisés ;*

— *la reconversion des entreprises marginales ;*

— *une politique d'investissements publics et privés, tendant à améliorer l'équipement des entreprises et le logement des Français ;*

— *une distribution sélective du crédit permettant d'opérer les choix nécessaires entre les activités utiles et les activités parasitaires.*

IV. — LA JUSTE REPARTITION

LES travailleurs ne concourent de leur plein gré à l'accroissement de la production que si celle-ci est équitablement répartie, ce qui exige :

— l'amélioration du S.M.I.G., la suppression des abattements de zones et l'attribution de salaires aussi élevés que possible, dans le cadre des conventions collectives auxquelles le Patronat devra souscrire ;

— l'éducation des travailleurs en vue de permettre l'extension de leur participation à la gestion des entreprises ;

— la juste rémunération de l'effort des producteurs agricoles par une organisation des principaux marchés ;

— une amélioration, avec le concours des organisations professionnelles, de notre système actuel de distribution ;

— une réforme fiscale fondée sur la primauté de l'impôt direct et la simplification dans l'assiette et la perception des différentes taxes indirectes ;

— une solidarité nationale en faveur de tous ceux que l'âge, la maladie ou les circonstances ont privé des ressources nécessaires à une vie décente.

V. — LE CLIMAT DE PAIX SOCIALE

LE climat de Paix sociale doit être en partie obtenu par l'amélioration des conditions de vie générales et une plus juste répartition des produits et des charges. Mais il ne doit pas être troublé par des atteintes portées aux principes fondamentaux de la République. Le Parti Socialiste considère donc comme dangereuses et inacceptables les manœuvres qui tendent à remettre en cause la laïcité de l'Etat et de l'Ecole.

VI. — UN PROGRAMME D'ACTION

DANS le cadre des principes ci-dessus énoncés, dont l'application peut et doit être assurée dans le plein respect des libertés et des droits de la personne humaine, le Parti mettra au point, avec le concours du Groupe Parlementaire et des Commissions d'Etudes, le programme d'action qu'il présentera au pays en 1956. Il doit affirmer très haut sa volonté de prendre le pouvoir dans l'unique but de l'appliquer. Il n'a pas à solliciter le concours de tel ou tel groupe politique. Ses alliances électorales ne peuvent dépendre que de l'accueil fait par d'autres formations aux principes de son programme.

Aucune collaboration ne lui semble dès maintenant possible avec les conservateurs sociaux, les colonialistes et les partisans de toute forme de dictature.

ARNAL Frank, député (Var) ; **BEGARRA Joseph**, membre du C.D., conseiller de l'Union Française (Oran) ; **BIDET André**, membre du C.D., conseiller de l'Union Française (Tunisie) ; **BOUTBIEN Léon**, député (Indre) ; **CAPDEVILLE Jean**, député (Seine-Maritime) ; **CHAMPEIX Marcel**, sénateur (Corrèze) ; **COURTOIS Jean**, membre du C.D., secrétaire fédéral (Jura) ; **DAVID Marcel**, député (Landes) ; **DEFFERRE Gaston**, député, secrétaire fédéral (Bouches-du-Rhône) ; **DEGROND Germaine**, député (Seine-et-Oise) ; **GAZAGNE Honoré**, membre du C.D. (Haute-Garonne) ; **GAZIER Albert**, député, membre du C.D. (Seine) ; **GOUIN Félix**, député (Bouches-du-Rhône) ; **GUYON Jean-Raymond**, membre du C.D. (Gironde) ; **JAQUET Gérard**, député, membre du C.D. (Seine) ; **LAMARQUE-CANDO**, député (Landes) ; **LAMARQUE Pierre** (Haute-Marne) ; **LAMINE-GUEYE**, membre du C.D. (Sénégal) ; **LAPIE P.-O.**, député (Meurthe-et-Moselle) ; **LAURENT Augustin**, membre du C.D., secrétaire fédéral (Nord) ; **LE COUTALLER Jean**, député, secrétaire fédéral (Morbihan) ; **LOUSTAU Kléber**, membre du C.D., député (L.-et-Ch.) ; **MARTET Urbain**, membre du C.D. (Dordogne) ; **MARZORATI Jean-Jacques**, membre du C.D., secrétaire fédéral (Sarthe) ; **METAYER Pierre**, député, secrétaire fédéral (S.-et-O.) ; **MEUNIER Jean**, député, (Indre-et-Loire) ; **MINJOZ Jean**, député (Doubs) ; **MONTALAT Jean**, député (Corrèze) ; **PINEAU Christian**, membre du C.D., député (Sarthe) ; **PROVO Victor**, membre du C.D., député (Nord) ; **RABIER Maurice**, député (Oran) ; **ROBERT Gustave**, secrétaire fédéral (Pas-de-Calais) ; **SILVANDRE Jean**, député (Soudan) ; **TANGUY-PRIGENT**, membre du C.D., député, secrétaire fédéral (Finistère) ; **TEXCIER Jean**, membre du C.D. (Seine).

Pour la défense de quelques idées simples trouvées au bon sens de nos Militants

DES Paysans et des Ouvriers nous disent bien souvent...

Et la sagesse nous commande de méditer longuement leurs réflexions, qui peuvent aujourd'hui — qui sait ? — nous être plus précieuses que le travail d'un doctrinaire, même très diplômé, ou que le jeu subtil d'un philosophe, même très orthodoxe.

« Boire à la source, dans le creux de sa main », conseillait quelqu'un d'un grand siècle qui sut raisonner.

La pensée et le rayonnement d'un grand Parti ne peuvent se satisfaire de l'inlassable répétition des mêmes lois générales et des mêmes formules, exprimées et consacrées une fois pour toutes par les ancêtres. Une Bible, si belle ou si aimée soit-elle, n'a jamais suffi seule ni à une religion ni à une philosophie.

Or, notre propagande, trop souvent trop sèche, trop livresque, trop figée en théorèmes ressassés, use à l'excès d'images et de slogans devenus ennuyeux à force d'être répétés, abuse de mots et de phrases toutes faites vidées de leur vrai sens. Elle nous expose, par son langage trop compliqué ou son manque de chaleur, à ne pas nous faire comprendre de ceux que nous voulons persuader, et à laisser dans l'indifférence ceux que nous voudrions exalter.

Il faut, pour accélérer le progrès du Parti — progrès indiscutable et réconfortant depuis plusieurs mois — trouver des idées et des thèmes de combat plus simples, moins élimés, plus vivants, plus directs. Et où les trouver mieux qu'auprès du bon sens populaire, dont nous ne saurons jamais assez écouter les leçons ?

⁂

« Il faut changer quelque chose à la tête »

C'EST la première idée que l'on entend le plus souvent au fond de nos usines et de nos villages et qui est la plus vraie.

Ce pays est sain, il garde d'admirables possibilités, il n'a rien perdu des vertus qui, du point de vue humain, lui valent encore un immense prestige auprès de tous les réprouvés du monde ; mais il y a, à la tête, quelque chose qui ne va pas.

Incontestablement, nous sommes menacés, pour la République comme pour la France, et dès lors pour l'espoir européen, du pire danger que nous puissions redouter : une crise de régime. C'est aux Républicains les premiers, avec le plus de dureté, avec le plus d'enthousiasme et de volonté, qu'il appartient de porter le bistouri là où il le faut et de prendre l'initiative d'une réforme profonde et vigoureuse de nos institutions.

Il y a trop d'Assemblées

CE régime se perd d'abord par inflation de Parlementaires : le nombre de gens roulant avec une cocarde tricolore sur la vitre de leur voiture est ahurissant.

Le salut — l'autorité dans la Démocratie — ne viendra pas de telle ou telle ridicule réformette de règlement, ou de telle ou telle minable actuce juridique de coupeurs de cheveux en quatre. Il ne viendra que de décisions plus énergiques et courageuses.

Quand aurons-nous enfin l'audace de dénoncer avec vigueur le scandale d'un Sénat à peu près inutilisé, d'un Conseil Economique tout à fait inutile, et d'une Assemblée de l'Union Française qui est un chef-d'œuvre d'inconséquence ? Quand reprendrons-nous notre beau combat pour l'Assemblée unique et seule dépositaire de la souveraineté ? A quels ennemis de la République laisserons-nous le soin de demander la suppression de privilèges et de prébendes qui sont d'autant moins supportables qu'est plus grave la crise économique du pays ?

Il y a trop de Députés

IL faudrait en supprimer au moins un bon tiers. La machine du Palais Bourbon est devenue trop lourde, trop lente, et il est quasiment impossible d'y travailler d'une manière sérieuse. Il faut l'aérer.

Il faut restituer à la fonction de député tout son éclat

CE faisant, nous renverrons à d'autres occupations de nombreux Députés, mais nous sauverons « Le Député » qui est — avec « le Maire » — le principal défenseur du régime démocratique : il faut lui rendre toute son autorité et tout son prestige. Aujourd'hui, obligé de travailler dans des conditions effarantes et indicibles, il mène personnellement et impose à sa famille une vie stupide ou inhumaine : on est en train de l'écœurer et tous les jeunes Députés, dont la spontanéité des réflexes n'a pas été encore étouffée par l'ambiance du cercle Palais Bourbon, sont sur ce point absolument unanimes.

Il y a trop de candidats Ministres

IL y a eu de si abondantes promotions ministérielles que pas un seul Député ne se juge aujourd'hui capable d'être un jour Ministre. Outre que notre régime donne lieu à une confusion permanente de l'Exécutif et du Législatif, de nombreux Députés ne pensent à renverser le Gouvernement existant que pour se donner des chances d'appartenir au suivant, au moins pour être Sous-Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique ou à la Défense Passive : c'est ainsi que — cette raison s'ajoutant d'ailleurs à d'autres raisons de même nature — chaque Président du Conseil, dès son élection, dès même qu'il est pressenti, devient un personnage traqué, persécuté, harcelé. Il y a tout un martyrologue de nos Présidents du Conseil. M. Joseph LANIEL lui-même y a perdu son calme plat : c'est tout dire.

Le problème se pose : Pourquoi n'accepterions-nous pas que le Président du Conseil, élu et contrôlé par l'Assemblée, pût choisir ses Ministres hors de l'Assemblée ? Pourquoi ne pas imposer aux Députés de n'être jamais Ministres ?

Telles sont les principales idées que l'on relève communément au cours de nos tournées dans les Sections.

Le mal est surtout politique et réclame des remèdes politiques.

Notre programme économique et financier garde toute sa valeur, encore qu'il gagnerait beaucoup aussi à un renouvellement de certaines idées. C'est la crise de régime qu'il faut d'abord combattre.

Quatre autres problèmes

QUATRE autres problèmes nous préoccupent cependant pour l'avenir immédiat.

1° IL EST URGENT DE DONNER A L'UNION FRANÇAISE UNE FORME FEDERALE

Si nous ne voulons pas que la France soit réduite demain à la condition d'une Suisse ou d'un Portugal à l'intérieur d'une Europe qui — la France perdant toute vigueur — ne deviendrait jamais une Europe unifiée, il n'y a qu'un moyen : mettre sur pied une organisation fédérale de l'Union Française.

2° IL NE FAUT PAS JOUER AUX MILITANTS D'UN SULTAN OU D'UN BEY

Les Gouvernements français de droite ont commis, en Afrique du Nord, l'erreur mortelle de laisser dresser un monde contre un monde, parfois une religion contre une religion, alors qu'il y fallait créer un monde nouveau.

D'une manière plus nette et plus claire que nous ne l'avons fait jusqu'ici, nous devons proclamer notre amitié pour tout Parti républicain laïque, non sectaire, organisant d'abord son combat contre les privilèges et même contre les dynasties. Que nous le voulions ou non, par exemple, après avoir paru être les amis de BAO DAI, voici que l'on nous prend souvent pour les amis de l'ancien Sultan du Maroc. Quelle ironie ! Il est possible que le changement de Sultan ait été une erreur : des spécialistes disent « oui », des techniciens disent « non ». Mais pas un Démocrate au monde, admirateur fervent de la Révolution Française, ne peut comprendre que les Socialistes n'élèvent aucun cri d'indignation contre le traitement fastueux réservé à un monarque qui peut vivre sur une terre de France entouré par tout un harem d'esclaves. Il y a des indulgences que l'on n'a pas le droit d'avoir.

3° SUR LE PLAN INTERIEUR, COMMENT EVITERONS-NOUS LA SOLITUDE ? COMMENT ARRACHERONS-NOUS LA FRANCE A L'IMMOBILISME ? N'EST-CE POINT L'HEURE D'UN GRAND « RASSEMBLEMENT TRAVAILLISTE » ?

Nous n'avons rien à attendre de la faveur du hasard. Nous ne devons pas demeurer à voir venir.

Là aussi, il faut prendre l'initiative. Et notre rôle le plus urgent et le plus clair ne paraît-il pas de réconcilier le Mendessisme et certains de ses adversaires pour lancer dans quelques mois un vaste Mouvement ou un vaste Rassemblement Travailliste qui se fixerait, avant les élections générales de 1956, un programme minimum, chaque Parti ou chaque Groupe conservant son originalité sur certains points ? Notre offre, solennellement adressée à toutes les grandes formations républicaines, aurait du moins le mérite de supprimer les deux éléments qui entretiennent dans la politique française une trop grande confusion : l'hésitation des Socialistes chrétiens entre leur nostalgie de gauche et leurs commodités de droite ; l'hésitation de certains Radicaux entre leur vocation conservatrice et leur sympathie pour les idées de progrès.

4° SUR LE PLAN INTERNATIONAL
QUE PENSER DE TOUS LES PROBLEMES POSES PAR L'EXISTENCE D'ARMES TERRIFIANTES ?

Le problème est vaste. Il est le plus grave de tous les problèmes actuels. Il mériterait d'être étudié isolément dans un Congrès National Extraordinaire.

⁂

CETTE Motion, qui ne saurait risquer d'aider à la formation de clans ou de tendances, ni de compromettre l'unité fraternelle du Parti, plus nécessaire que jamais, n'a évidemment d'autre souci que de provoquer une large discussion, qui est urgente, sur des problèmes essentiels.

Arthur CONTE,
Député des Pyrénées-Orientales

POUR L'ABROGATION DES LOIS ANTI-LAIQUES

LE Bureau Fédéral de la Loire-Inférieure, réuni à NANTES, le 7 mai, tient à rappeler au prochain Congrès National ordinaire du Parti que doivenut être proscrits aux prochaines élections législatives toute alliance, désistement ou apparentement avec des personnalités, des Groupements ou des Partis qui ne s'engageraient pas formellement à demander l'abrogation des lois anti-laïques et le retour, en matière de laïcité, à la situation existant avant 1951 ».

LE BUREAU FEDERAL
DE LA LOIRE-INFERIEURE

SCRUTIN DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LA Commission Administrative de la Fédération des Deux-Sèvres, réunie le dimanche 8 mai 1955, au siège du Parti, 38, rue Brisson à NIORT, après avoir délibéré sur les différents modes de scrutin aux élections législatives :

— *Se prononce pour le scrutin d'arrondissement à deux tours.*

— *Au cas où le scrutin de liste départemental à la proportionnelle serait maintenu, se prononce contre le système des apparentements.*

— *Se prononce contre toute alliance avec les Partis anti-laïques, quelle qu'en soit la forme.*

— *Pense qu'il est nécessaire, dans l'intérêt de la Démocratie, de recréer un climat favorable entre les différents Partis de gauche.*

LA FEDERATION DES DEUX-SEVRES.

CONTRE LA MAJORITÉ CONSERVATRICE ET CLÉRICALE

EXPOSE DES MOTIFS

AU terme de cette législature, l'offensive cléricale a repris et tend à exploiter au maximum les possibilités que lui offre la majorité Barangé. Une loi d'urgence vient d'être votée qui permettrait de briser aisément tout mouvement de grève. La majorité ne cache pas son ambition de modifier la clause de révision constitutionnelle : ainsi le Sénat, forteresse conservatrice, pourrait reprendre son rôle de frein ; elle recherche enfin le mode d'élection le plus propre à écraser non seulement le Parti « Communiste », mais la Gauche Socialiste elle-même dont les élections cantonales ont prouvé la dangereuse vitalité. Allons-nous permettre que s'installe pour cinq ans une « Chambre introuvable » ?

Le M.R.P. a définitivement choisi la conservation : dirigeants et électeurs ont montré, lors des Cantonales, où allaient leurs vœux, préférant un Gaiffié ou un Lefranc à nos camarades socialistes et retirant à Augustin LAURENT une Présidence où il avait fait ses preuves. Sur le Plan Européen, il a fallu aux plus vigilants des nôtres créer « un Centre Européen d'Action Démocratique et Laïque ». Nous avons refusé de nous « laisser plumer » par les « Communistes » et, pour cela, nous avons fait ce qu'il fallait ; nous n'entendons pas nous laisser assommer à coups de goupillon et benoîtement étrangler.

Nous devons donc lancer un solennel avertissement. Si la majorité conservatrice persistait dans ses projets, nous saurions faire front devant elle comme nous avions fait front devant le communisme dans les années difficiles de 1947 à 1951. Il nous faudrait alors établir, à nouveau, une hiérarchie dans les périls. Cinq ans de conservatisme clérical nous vaudraient vingt ans de luttes incessantes pour regagner le terrain perdu : nous ne jouerons donc pas la politique du pire. La réaction, misant avec cynisme sur nos répugnances et nos réflexes républicains, s'imagine n'avoir rien à redouter d'une Gauche désunie : plaçons-la devant ses responsabilités. C'est à elle qu'il revient de décider du caractère même de la lutte que nous mènerons contre elle.

MOTION

DEVANT la volonté manifeste d'une majorité conservatrice et cléricale de poursuivre son entreprise de démantèlement de l'Etat Républicain et Laïque, devant sa détermination cyniquement exprimée de rechercher un mode de scrutin qui lui permette de se faire reconduire pour cinq ans, en dépit des aspirations du Pays, le Parti Socialiste S.F.I.O. proclame sa volonté de s'opposer à ces visées et, si le besoin s'en faisait impérieusement sentir, de ne négliger, lors des prochaines consultations électorales, aucun concours propre à faire échouer les prétentions réactionnaires.

QUILLIOT, Secrétaire Fédéral du Maine-et-Loire,
MORON, Secrétaire de la Section d'Angers,
ALLONNEAU, Ancien Député,
BUREAU, Conseiller Municipal,
METIVIER - GAUDIN - Y. DUFOUR - PAUMEAU.

LIBRE EXPRESSION DANS LA PRESSE DU PARTI

EXPOSE DES MOTIFS

LA Fédération de Maine-et-Loire félicite la Direction du Parti pour le remarquable effort de documentation fait en faveur des Militants.

Elle attire à nouveau l'attention du Congrès sur le problème de la libre expression dans la Presse du Parti et exprime le désir de voir cette question rapidement résolue.

Le Règlement interdit toute Tribune libre, toute discussion dans nos organes de Presse autres que la « Revue Socialiste » ou le « Bulletin Intérieur » qui précède le Congrès. Il faut donc modifier ce Règlement ou prévoir quelque formule nouvelle.

Il est bien certain, en effet, que l'état actuel des choses fausse le jeu démocratique sur lequel repose l'unité du Parti. Alors que le point de vue officiel est exprimé à longueur d'éditoriaux, celui des opposants sur un problème quelconque ne peut l'être que dans les Sections. Il en résulte un déséquilibre grave qui rend plus malaisée l'application des règles de discipline.

Bien entendu, il n'est pas question que le « Populaire-Dimanche », organe de propagande, expose des points de vue divergents. Le problème pourrait se poser autrement pour « Le Populaire de Paris » et ce serait peut-être le moyen de lui ramener certains de ses lecteurs. On peut objecter que le « Populaire de Paris » est considéré par les confrères de la Presse radiophonique ou écrite, française ou étrangère, comme le porte-parole officiel de la majorité du Parti. Pourtant, sur tous les problèmes non encore tranchés, il serait normal que des opinions diverses soient sollicitées. L'interprétation des événements internationaux, essentiellement subjective, par exemple, ne saurait relever d'une ligne stricte et le comportement américain, chinois ou soviétique dans telles circonstances peut-être diversement jugé sans que le Parti en soit pour autant compromis. Sachons distinguer la tâche mouvante du commentateur quotidien de celle clairement déterminée du propagandiste.

Reste qu'il faudra bien trouver le moyen de fournir au Parti un organe de discussion. C'est le seul moyen de ranimer pour la doctrine un intérêt aujourd'hui défaillant, de rendre au Parti une vie intérieure plus active et d'éviter enfin que trop de camarades ne soient condamnés à exposer leurs points de vue dans les journaux étrangers au Parti ou dans des publications personnelles.

Une parution fréquente et régulière du « Bulletin Intérieur » pourrait fournir la solution.

MOTION

LE Congrès invite le Comité Directeur à lui proposer rapidement les formules les plus aptes à assurer la libre expression des opinions à l'intérieur du Parti : (Tribune libre, organe de discussion à parution régulière ou consultations fréquentes sur des problèmes en cours, etc).

LA FEDERATION DU MAINE-ET-LOIRE.

Propositions de Modifications des Statuts

PRESENTEES PAR LA COMMISSION EXECUTIVE DE LA SEINE

ART. 16 : L'article 16 est modifié ainsi qu'il suit : « Tout candidat du Parti prend par écrit L'ENGAGE- « MENT D'HONNEUR :

« A) de remettre sa démission au Président de « l'Assemblée à laquelle il appartient si, après avoir « été élu, il quitte le Parti pour une cause quelconque.

« B) de substituer dans tous les cas, à l'extérieur « du Parti et au sein de l'Assemblée, la conscience col- « lective à la conscience personnelle, c'est-à-dire d'ex- « primer, dans tous les cas, l'opinion de la majorité « du Parti qu'il aspire volontairement à représenter « telle qu'elle résulte des délibérations, soit des Con- « grès et Conseils nationaux, soit de la Commission « mixte Comité Directeur-Groupe Parlementaire, soit « du Comité Directeur, soit encore des Groupes formés « en exécution des art. 42 et 47 des présents Statuts ;

« C) de reconnaître, dans tous les cas, compétence « exclusive aux instances supérieures du Parti pour « apprécier le moment opportun d'exécuter, de présen- « ter et de rappeler les divers passages des proclama- « tions électorales, c'est-à-dire de renoncer à opposer « un engagement personnel, pris devant le corps élec- « toral sur un point particulier, au contrat général de « représentation politique passé entre le Candidat et « l'ensemble des Membres du Parti. »

(2e paragraphe de l'article 16 sans changement).

⁂

ARTICLE 18 :

PARAGRAPHE 1 (nouveau) :

« Les courants d'opinion relatifs à la politique « générale du Parti sont déterminés sur les Motions « élaborées en Commission des Résolutions des Congrès « fédéraux, nationaux et internationaux. »

PARAGRAPHE 2 (ancien premier complété) :

« Chaque fois que l'entente n'aura pu se réaliser « à la Commission des résolutions, la minorité aura « droit, pour la désignation des Délégués des Sections « aux Congrès fédéraux, aux Congrès nationaux et aux « Congrès internationaux, à une représentation pro- « portionnelle... »

PARAGRAPHE 3 (ex-paragraphe 2 modifié) :

« Le Comité Directeur et la Commission Nationale « des Conflits sont élus par le Congrès National et, « s'il y a lieu, à la proportionnelle en application du « paragraphe 1 ci-dessus... »

PARAGRAPHE 4 (ajouté) :

« Les Sections et Fédérations élisent leurs Commis- « sions Exécutives à la majorité...

« MAIS SI UN DIXIEME DES ADHERENTS DE- « MANDE LA PROPORTIONNELLE, CELLE-CI EST DE « DROIT... »

⁂

ART. 19 :

« La liberté de discussion est entière au sein du « Parti. Soixante quinze jours avant chaque Congrès « national ordinaire ou extraordinaire, le Secrétariat « Général rappelle, par la voie de la presse socialiste, « que les Sections, Fédérations et Membres du Parti « peuvent faire parvenir des projets de textes en vue « de leur publication dans la documentation prépara- « toire aux délibérations sur les questions à l'ordre du « jour...

« Des Membres du Parti, des Sections ou des Fédé- « rations peuvent se concerter au cours de cette période « en vue de présenter des textes communs et de les « diffuser par les soins du Secrétariat du Parti.

« En dehors de la période de préparation des Con- « grès, toute diffusion de textes ne peut être effectuée « qu'avec l'accord du Secrétariat du Parti. Nul grou- « pement permanent d'affinité n'est toléré au sein du « Parti S.F.I.O. »

⁂

ARTICLE 22 :

« Chaque Fédération votera au Congrès National « (et chaque Section au Congrès fédéral) avec un nom- « bre de mandats égal au nombre de ses adhérents à « jour de leurs 12 timbres de cotisation pour l'année « précédente. Le nombre de mandats sera établi par « la trésorerie du Parti au début de chaque année.

« UNE COMMISSION DE CONTROLE DESIGNEE « PAR LE C.D. SERA HABILITEE POUR AIDER LES « TRESORIERS FEDERAUX » à établir un fichier exact, individuel et professionnel de tous les adhérents ».

ARTICLE 32 :

« Tous les candidats figurent dans l'ordre alphabé-« tique sur autant de listes qu'il y a de positions dif-« férentes manifestées en Commission des Résolutions « sur la politique générale du Parti. Au cas où il est « débattu et voté sur plusieurs questions de politique « générale, le Congrès décide celle dont il sera tenu « compte pour la répartition proportionnelle des sièges « du Comité Directeur.

« Les listes seront imprimées par les soins du Secré-« tariat du Parti pour être utilisées comme bulletins « de vote.

« Les Délégués partisans de chaque courant dési-« gneront eux-mêmes les camarades qu'ils désirent voir « siéger au Comité Directeur dans la limite des sièges « lui revenant. »

⁂

ARTICLE 34 :

« Tout Membre du Comité Directeur décédé ou « démissionnaire sera remplacé par le candidat ayant « obtenu le plus grand nombre de suffrages sur la « liste de ce courant. »

⁂

ARTICLE 44 : Ajouter au paragraphe n° 2 :

« En toute circonstance, l'unité de vote doit être « respectée par les Membres du Groupe Parlemen-« taire. »

⁂

ARTICLE 60 :

« L'ensemble du Groupe parlementaire en tant que « tel relève du Contrôle du Comité Directeur. Chacun « des Elus parlementaires en tant qu'Elu relève de la « Commission Nationale des Conflits, sauf dans le cas « de non application d'une décision de Congrès Natio-« nal qui entraîne l'exclusion automatique du Groupe « et du Parti. »

⁂

ELECTION A LA COMMISSION NATIONALE FEMININE :

PROPOSITION N° 1

« Les membres de la Commission Nationale Fémi-« nine seront élues par tous les Délégués au Congrès. »

PROPOSITION N° 2

« La Secrétaire de la Commission Nationale Fémi-« nine assiste aux réunions du Comité Directeur à titre « consultatif. »

POUR QUE LA GUERRE SOIT MISE HORS LA LOI D'UNE MANIERE EFFICACE PAR DES MOYENS PACIFIQUES

AVEC ou sans armes atomiques, une nouvelle guerre mondiale causerait tant de souffrances, tant de pertes de vies humaines, tant de destructions de toutes sortes que tout homme ayant quelque peu le sens des réalités, ayant quelque sentiment d'humanité, ayant en outre la volonté de n'être pas aveuglé par ses préjugés ou ses préoccupations partisanes, est obligé de reconnaître qu'à notre époque la guerre doit être mise hors la loi d'une manière efficace par des moyens pacifiques.

Notre pays peut contribuer d'une manière positive à la poursuite de cet objectif tout en travaillant avec persévérance à l'œuvre de redressement national qui s'impose, à condition qu'à la suite des prochaines élections législatives se constitue un Gouvernement stable, s'appuyant sur la plus large partie possible de l'opinion publique.

⁂

EN conséquence, le Congrès invite de la manière la plus pressante la Direction du Parti à rechercher, pour les élections de 1956, l'alliance de tous les autres Partis qui auront accepté sincèrement de promouvoir une politique de justice sociale et de Paix, et qui se seront engagés à soutenir sans défaillance un Gouvernement décidé à pratiquer une telle politique.

BARRAUD,

Cinquième Section de Paris.

FEDERATION DU MAROC :

MOTION POLITIQUE

LA FEDERATION DU MAROC
DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.,

CONSIDERANT

— que son action doit s'appuyer sur la Déclaration des Droits de l'Homme et les principes du Parti, et qu'elle ne doit proposer que des solutions sauvegardant les intérêts véritables du peuple marocain et assurant son évolution ;

— que la crise actuelle est l'expression d'un déséquilibre signalé depuis très longtemps par le Parti ;

— que cette situation découle avant tout de l'ignorance des aspirations réelles des populations marocaines qu'on n'a jamais laissé s'exprimer librement jusqu'ici ;

— que la crise dynastique ouverte en août 1953, loin de porter remède à cette situation, l'a considérablement aggravée ;

— que la solution du problème dynastique, condition de toute détente et de toute réforme, appartient au peuple marocain, sur l'initiative du Gouvernement français en vertu du Traité de Protectorat ,

— qu'il ne saurait être question de régler cette crise ni par un nouvel acte arbitraire, ni par l'application pure et simple du droit et des coutumes anciennes qui ne répondent plus à l'état d'esprit et aux aspirations présentes du peuple marocain,

DEPLORE que les espoirs suscités par la politique du gouvernement Mendès-France et par la tentative de Christian Pineau aient été déçus par l'opposition conjuguée des colonialistes et des « communistes » ;

DEMANDE AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

— de mettre en place au plus tôt un Conseil temporaire dont serait exclu tout fonctionnaire d'autorité ou dignitaire maghzen, les interlocuteurs valables devant être choisis dans les différentes couches rurales et citadines en garantissant à celles-ci, sous contrôle de Commission métropolitaines, toute liberté d'expression ;

— d'édicter que ce Conseil aura pour tâche essentielle d'instituer des organismes constituants fondés sur les règles de la Démocratie, et notamment l'abolition des privilèges, et d'organiser la libre consultation de l'opinion

— *en assurant à tous l'exercice des libertés fondamentales,*

— *en luttant contre l'arbitraire et en établissant un régime de justice administrative et sociale pour tous les habitants de ce pays,*

— *en créant des organes de contrôle et de recours contre les abus de pouvoir et les dénis de justice ;*

— d'entreprendre, avec le pouvoir qui se sera dégagé de la consultation populaire, des négociations visant à définir le régime nouveau du Maroc et le cadre (association, fédération, confédération) des relations franco-marocaines, compte-tenu des intérêts légitimes des Français du Maroc et de toutes les minorités de ce pays.

LA FEDERATION DU MAROC DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.,

— réprouvant tous les actes de violence qui endeuillent chaque jour Français et Marocains, adresse un appel pressant à tous les éléments de la population et leur demande de conserver leur sang-froid et d'aider, par l'apaisement des esprits, à établir un climat de confiance.

FEDERATION DU MAROC :

MOTION ECONOMIQUE

LA FEDERATION DU MAROC
DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.,

— Après avoir procédé à un examen attentif de la situation économique actuelle du Maroc et pris connaissance, notamment, des plus récentes informations, de source officielle, sur la production et les prix, les investissements, la fiscalité ;

— Considérant qu'à défaut des profondes transformations de structure qui aboutiraient à la collectivisation des moyens de production et de distribution des richesses, et qui restent l'objectif final du Parti Socialiste (S.F.I.O.), il importe cependant de poursuivre sans relâche l'amélioration des conditions de vie des travailleurs par tous les moyens utiles ;

— Considérant qu'à cet égard la politique suivie au Maroc est d'un immobilisme alarmant, et qu'en particulier :

a) *la dégradation des salaires déjà nominalement très faibles s'accentue par l'effet de mouvements de prix désordonnés ;*

b) *l'amélioration de la production reste faible et insuffisante, sinon inexistante ;*

c) *qu'enfin les travailleurs, dépourvus de sécurité sociale et de moyens légaux de défense, sont de surcroît durement touchés par une fiscalité qui frappe essentiellement les biens de consommation courante indispensable,*

EMET LE VŒU :

1°) Qu'une action publique énergique, à la fois préventive et répressive, soit entreprise sans délai pour faire échec à la hausse des prix que ne justifient ni les conditions générales ou techniques de la production, ni en particulier les salaires de famine servis à la majorité des travailleurs marocains ;

2°) Que les investissements publics soient orientés, non vers des travaux à rentabilité différée, source de profits pour de grandes entreprises capitalistes, mais vers des secteurs d'activité qui permettent une amélioration rapide du niveau de vie des travailleurs tels que : modernisation de la production agricole, formation professionnelle intensifiée et accélérée, habitat ;

3°) Que la fiscalité soit hardiment transformée pour permettre :

a) *un allègement des impôts indirects qui frappent les biens de consommation indispensables à la vie des classes laborieuses,*

b) *une taxation plus juste et donc plus sévère des capitaux consolidés ou circulant, et de leurs revenus,*

c) *une amélioration des circuits privés de production et de distribution, en éliminant les entreprises somptuaires ou les intermédiaires parasitaires qui ont proliféré au Maroc et qui constituent un facteur important de hausse des prix et de désordre économique,*

4°) Que des réformes sociales complémentaires, inséparables des réformes économiques, soient entreprises également sans délai, afin d'assurer aux travailleurs les conditions élémentaires de sécurité sociale, et de leur reconnaître le droit syndical, dans un régime affranchi de tout esprit paternaliste, ainsi que de toute contrainte raciale ou confessionnelle.

POUR SOULAGER LA MISÈRE ALGÉRIENNE

CHAQUE année les récoltes de betteraves sont excédentaires dans la Métropole. Pour 1955 il est prévu une récolte de 11 millions 600 mille tonnes.

Comme les années précédentes cette récolte excédentaire sera achetée par l'Etat à un prix garanti et livrée à la distillerie. Résultat : 1 million 900 mille hectolitres d'alcool iront rejoindre au stockage les quelque 8 à 10 millions d'hectolitres des années antérieures qui ne trouvent pas de débouchés, même au rabais, pour leur utilisation industrielle (caoutchouc synthétique par exemple). Cette année donc, l'Etat dépensera 20 milliards pour la défense des producteurs de betteraves et pour permettre aux distilleries de continuer à tourner.

Avec ses 1 million 700 mille fermes laitières, la France est devenue une grosse productrice de lait. Par la suppression progressive des pâturages pour bêtes de somme, les pâturages pour vaches laitières se sont augmentés de 3 millions d'hectares depuis 1914. La production de lait, qui était dans ces dernières années de 150 millions d'hectolitres, va passer en 1955 — la modernisation aidant — à plus de 200 millions d'hectolitres.

L'Agriculture française s'inquiète de cette production excédentaire qui dépasse, et de loin, les possibilités de consommation actuelles de la population.

Déjà les trusts collecteurs de lait font savoir qu'ils ne pourront absorber toute cette production.

L'Etat s'emploie donc à la résorber par des subventions de l'ordre de 13 milliards (encouragement à l'exportation de 20 mille tonnes de beurre et de 5 mille tonnes de fromage, prime de 200 francs par kilo de lait sec...).

Les pays producteurs de pommes de terre, comme la Bretagne et l'Aisne, ont connu cette année une grave crise qui risque de se renouveler dans les années à venir : la production de pommes de terre a été largement excédentaire, à tel point qu'on ne trouvait plus preneur à 3 francs le kilo. Les tubercules ont pourri dans les silos et la situation des agriculteurs a été très critique devant cette mévente et cette chute catastrophique des prix qui n'a même pas permis de couvrir les frais d'arrachage.

⁂

LE devoir d'un Etat moderne est de défendre toutes les catégories de citoyens en mettant en œuvre les moyens appropriés leur garantissant une juste rémunération de leur travail.

Ces moyens appropriés doivent être appliqués d'une manière raisonnable, de telle façon qu'un sacrifice nécessaire, imposé au budget national pour défendre une corporation, puisse par la même occasion être utile à une autre catégorie de la population.

Ce n'est pas — et de loin — le cas pour la betterave avec le stockage d'un alcool inutilisable.

Ce n'est plus le cas pour le lait dont la mesure prise par le Gouvernement ne favorise seulement que l'Etranger.

Dans ces mesures de sauvegarde de la production française, le Gouvernement français oublie volontiers qu'il est une catégorie de la population française d'Algérie dont la misère physiologique est le lot de tous les jours. Il oublie qu'il y a en Algérie 60 % d'indigents sous-alimentés qui ne demandent qu'à absorber les biens de consommation excédentaires de la Métropole, en l'occurence le sucre, le lait et les pommes de terre.

⁂

C'EST la raison pour laquelle nous demandons aux Parlementaires socialistes de déposer de toute urgence un projet de loi décidant qu'à l'avenir le volume des subventions qui doivent normalement être prévues pour résorber toutes les productions excédentaires et en particulier celles de betteraves, de lait et de pommes de terre, soit tel qu'il puisse permettre la répartition gratuite, par les Bureaux de bienfaisance algériens, de rations régulières de sucre, de lait et de pommes de terre à plus de cinq millions d'économiquement faibles.

Par le vote d'une telle loi, le Parlement garantira à l'agriculture française un prix plancher de ses produits et, sans gêner en rien le circuit commercial intérieur, montrera par un exemple concret que la solidarité nationale n'est pas un vain mot.

André CRUZ,
Adjoint au Maire d'Oran

Adopté par le bureau fédéral de la Fédération d'Oran, le 10 mai 1955

CONGRES INTERFEDERAL D'ALGER DES 26 ET 27 MARS 1955 :

MOTION DE POLITIQUE GENERALE

REUNIES en Congrès Interfédéral les 26 et 27 mars 1955, les trois Fédérations d'Algérie précisent à nouveau leur position sur les problèmes algériens à l'heure où les circonstances commandent d'envisager les mesures les plus efficaces à prendre dans l'immédiat.

Le Parti Socialiste a toujours étudié la politique algérienne en fonction des aspirations des masses musulmanes. Cette façon d'examiner le problème dans son ensemble se justifie par le fait que le Socialisme a essentiellement pour mission d'instaurer la Démocratie et la Justice. Il se fait une obligation de partir, pour déterminer et motiver son jugement, d'une analyse rigoureuse des conditions de vie des populations les plus déshéritées.

Dans le passé on peut dire qu'à chacune de ces aspirations, analysée puis définie, correspondait une solution raisonnable. Mais les meilleures solutions ne restent pas éternellement valables.

Par la suppression des délégations financières — à l'esprit de caste, au budget de classe, à la politique coloniale sordide — par la suppression du Gouvernement Général, rouage paralysant formant écran entre l'Algérie et la Métropole, par le rattachement pur et simple de l'un à l'autre pays, le Parti Socialiste recherchait l'égalité de fait vers laquelle aspiraient les populations algériennes.

❦

LES adversaires du Projet BLUM-VIOLETTE ont provoqué l'échec de cette politique d'assimilation qui avait suscité tant d'espoirs en Algérie.

Les Socialistes les dénoncent comme les grands responsables de l'explosion nationaliste qui s'est déchaînée depuis cette date.

Les Fédérations Socialistes d'Algérie rappellent les décisions prises ultérieurement sur ces problèmes lors du Congrès Interfédéral Nord-Africain tenu à Alger les 13 et 14 juillet 1946 et du Congrès Interfédéral Algérien des 13 et 14 janvier 1951, décisions dont l'avenir a montré le bien fondé.

Parlant de l'assimilation, les Socialistes disaient en 1946 : « *En Algérie, l'assimilation représente une « conception révolue, mais l'importance numérique de « la population non-musulmane et les liens intimes « avec la Métropole imposent des formules qui permet- « tent de conserver les contacts avec la Démocratie « française, tout en donnant au pays les garanties de « la plus large décentralisation fondée sur la colla- « boration intime des deux populations* ».

Dans cet esprit était prévue l'institution d'une Assemblée Algérienne dotée de pouvoirs réels.

Le Parti Socialiste s'enorgueillit d'avoir contribué pour une très large part à l'élaboration du Statut de l'Algérie qui, s'il n'est pas parfait, n'en porte pas moins de grandes possibilités de Justice et de Paix sociale.

Au début de 1951, les Socialistes soulignaient la nécessité d'appliquer loyalement le Statut de l'Algérie, en vigueur depuis plus de trois ans. Ils mettaient l'accent sur les réformes restant à réaliser.

Les événements démontrèrent qu'ils avaient raison de dénoncer la sourde hostilité de la réaction algérienne qui, dans l'ombre, combattait le Statut et en sabotait l'application, grâce à une Assemblée Algérienne dominée par une majorité conservatrice.

Pendant longtemps, nombre d'Européens se sont laissés abuser par la propagande mensongère des tenants du capitalisme agraire dont les Socialistes dénonçaient l'hégémonie et l'action néfaste. Aujourd'hui, malgré les puissants moyens financiers de ces privilégiés, malgré leur main-mise sur la presse, plus personne ne peut nier que les Socialistes avaient raison. Il est clair pour tous que c'est pour satisfaire quelques intérêts particuliers que l'évolution sociale de l'Algérie n'a pas été amorcée plus tôt. Il est aussi évident que les souffrances de tous les travailleurs d'Algérie ont été le prix de l'enrichissement des gros possédants.

⁂

LE Parti Socialiste met en garde l'opinion publique contre la croyance selon laquelle on pourrait tout régler par l'intégration pure et simple.

Attachante de prime abord, cette formule ne peut empêcher que l'Algérie soit un pays particulier, avec ses différences etchniques internes, l'immense majorité de la population ayant conservé ses habitudes, ses mœurs propres. De plus, les problèmes à résoudre demandent des solutions originales.

Notamment on peut entendre, par intégration, l'assimilation humaine d'abord, l'application de plein droit des lois sociales en vigueur dans la Métropole, l'unification de la structure administrative.

Plutôt que de s'attarder pour l'heure à des formules purement théoriques, les Socialistes proclament la nécessité et l'urgence de dresser un plan d'ensemble comportant à la fois des mesures d'ordre politique, économique, social et culturel.

I — MESURES POLITIQUES

Application loyale et complète du Statut de l'Algérie, entre autres des dispositions suivantes :

— Egalité effective de tous en exécution de l'article 2 ;

— Suppression des Communes-Mixtes et remplacement par des Communes ;

— Séparation du Culte Musulman et de l'Etat ;

— Organisation de l'enseignement de la langue arabe ;

— Réorganisation des Territoires du Sud dans le cadre de l'article 50 (Rapport Rabier) ;

— Mise en place de tous systèmes effficaces de nature à assurer la liberté des élections en Algérie.

⁂

II — MESURES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

1°) AGRICULTURE ET PAYSANNAT

— Réforme agraire à partir des biens domaniaux et des domaines détenus par les grandes compagnies concessionnaires ;

— Reprendre, avec les modifications nécessaires, la loi Martin de 1941 dans les périmètres irrigables non mis en culture.

DEFENSE ET RESTAURATION DES SOLS

— Traiter en quatre ans le million d'hectares dégradés par l'érosion.

AGRICULTURE TRADITIONNELLE MUSULMANE

— Démocratisation des sociétés agricoles de prévoyance (S.A.P.) : octroi de crédits à long terme et de crédits d'investissements plus importants ;

— Réforme et extension des S.A.R. : création de 800 S.A.R. envisagés par le Gouverneur CHATAIGNEAU ;

— Formation de moniteurs musulmans en nombre suffisant ;

— Généralisation de l'enseignement agricole (à partir de la classe de fin d'études).

ELEVAGE

— Amélioration de la qualité (viande et laine) ;

— Lutte contre la soif, la faim, le froid, la maladie (création de points d'eau, constitution de réserves fourragères, construction d'abris, création de centres de traitement) ;

— Centres d'expérimentation (formation de moniteurs musulmans pour les S.A.R. d'élevage).

2°) INDUSTRIALISATION

— Abaissement du prix de l'énergie électrique ; uniformisation des prix algérien et métropolitain ;

— Investissements publics et privés (mesures contre l'évasion des capitaux et des bénéfices algériens) ;

— Lutte contre les survivances du colonialisme, notamment en ce qui concerne la concurrence de l'industrie métropolitaine ;

— Accélération des recherches minières et pétrolifères.

3°) POUR CETTE POLITIQUE D'EXPANSION ECONOMIQUE ET DE PLEIN EMPLOI

— **INVESTISSEMENTS** : effort minimum demandé à la Métropole : 100 milliards par an correspondant à une augmentation du revenu algérien de 3 %.

— Contrôle de la ventilation et de l'emploi des investissements par l'élargissement de la Commission des fonds d'équipement (représentation des Assemblées Communales et Départementales et augmentation de la représentation du Parlement, de l'A.U.F., du Conseil économique).

— **EFFORT ACCRU DE L'ALGERIE** par un meilleur rendement de la fiscalité.

— **DEVELOPPEMENT DU MARCHE INTERIEUR** par l'amélioration du paysannat et des salaires du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

⁂

III — MESURES SOCIALES

1°) SALAIRES

— Respect de la loi du 27-2-51 sur la fixation des salaires agricoles et rattachement des salaires algériens à une zone métropolitaine.

2°) LEGISLATION SOCIALE

— Institution d'une Sécurité Sociale égale pour tous ;

— Harmonisation des régimes métropolitains et algériens sur les Allocations Familiales avec constitution de l'épargne-logement ;

— Extension des Allocations Familiales à l'agriculture ;

— Généralisation de l'Allocation aux vieux travailleurs salariés ;

— Institution d'un fonds algérien de chômage alimenté par l'Etat, les départements et toutes les communes ;

— Définition d'une politique de l'Habitat urbain et rural.

3°) NECESSITE D'UNE POLITIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN ALGERIE

— Multiplication des centres d'apprentissage qui doivent préparer une main-d'œuvre qualifiée ;

— qui pourra être employée sur place parallèlement à l'effort d'industrialisation ;

— qui trouvera plus facilement à s'employer en France.

— Extension de l'enseignement technique, formation des cadres pour l'industrie algérienne, les candidats étant soumis à l'orientation professionnelle ;

— Classification permettant à la plupart des salariés de ne pas rester continuellement manœuvres ordinaires ;

— Amélioration des conditions d'émigration de la main-d'œuvre algérienne vers la Métropole (formation professionnelle, hébergement, protection sociale) ;

— **EN METROPOLE,** priorité d'embauche aux travailleurs algériens citoyens français sur la main-d'œuvre étrangère ;

— **CONTRE LA DISCRIMINATION RACIALE A L'EMBAUCHE :** dépôt d'une proposition de loi interdisant et pénalisant toute discrimination à l'embauche dans les administrations et marchés passés par les collectivités publiques ;

— Respect de la législation sur l'emploi des travailleurs étrangers ;

— Dénonciation des accords internationaux portant implantation en Algérie d'une main-d'œuvre étrangère.

***

IV — PROBLEMES CULTURELS

1°) SCOLARISATION

— Nécessité d'une scolarisation totale et rapide ;

— Mise sur pied d'un nouveau plan de scolarisation avec participation métropolitaine accrue afin de scolariser avant 1965 tous les enfants de 6 à 14 ans.

2°) LANGUE ARABE

— Organisation de l'Enseignement de la langue arabe dans **toutes les écoles,** conformément à l'article 57 du Statut, en formant des professeurs qualifiés.

3°) DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE ARABE en encourageant en particulier la littérature, le théâtre et les arts en général.

4°) POLITIQUE D'ENSEMBLE DE LA JEUNESSE ALGERIENNE traitant de sa formation et de son avenir.

***

CONCLUSION

En Algérie, comme en France, dans l'Union Française et partout dans le Monde, les Socialistes entendent servir la cause de l'Homme.

Coll. Fondation Jean Jaurès

FEDERATION DE MADAGASCAR :

MOTION POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

1°) LIBERTE DE VOTE. — Les dernières élections législatives ont été caractérisées par une pression administrative éhontée. Résultat : Madagascar est représenté à l'Assemblée Nationale par trois Députés malgaches qui ne sont que de simples pantins désignés par les Administrations Provinciales et le Haut-Commissariat.

La population malgache n'a aucune confiance en eux, et, de son côté, la France n'a pas l'écho des aspirations de cette population.

Les élections aux Assemblées locales ont été caractérisées par une pression semblable.

Pour le Conseil de la République, deux réformes sont demandées :

a) *que l'élection se fasse au scrutin de liste avec panachage :*

b) *que le Collège électoral, actuellement formé par les Conseillers provinciaux, soit élargi et que les Conseils Municipaux puissent participer aux élections par des Délégués élus comme dans la Métropole.*

Il faut signaler pourtant que toutes ces précautions seraient sans effet et même inutiles si des Parlementaires ou des Membres de l'Union Française ne venaient sur place assister aux opérations de vote, afin d'éviter le retour de l'action des colonialistes, exerçant leur autorité par force vis-à-vis des électeurs, qui ne sont plus maîtres d'eux-mêmes, comme lors de la dernière élection législative.

2°) REFORME DES ASSEMBLEES LOCALES. — Le principe de la gratuité du mandat est à abandonner afin que les Membres de ces Assemblées puissent y consacrer tout le temps nécessaire.

Les fonctionnaires malgaches qui sont élus à ces Assemblées devraient être mis en disponibilité pendant leur mandat.

Les pouvoirs de ces Assemblées devraient être considérablement augmentés. La notion des dépenses dites obligatoires est à réviser complètement. La création, comme en Tunisie, d'un Ministère responsable devant l'Assemblée Représentative est à demander. Ce Ministère, qu'on pourrait appeler au début Conseil du Gouvernement, comprendrait obligatoirement 50 % de membres malgaches.

3°) PARTICIPATION DE LA POPULATION MALGACHE A L'ADMINISTRATION. — Des postes de commandement devraient être réservés aux Malgaches, et, comme première étape, les postes suivants :

a) *Chefs de poste administratifs ;*
b) *Adjoints aux chefs de districts ;*
c) *Chefs de cabinet des chefs de province ;*
d) *Chefs des circonscriptions médicales.*

4°) MUNICIPALITES. — Il est à souhaiter que l'Assemblée Nationale reprenne dans son intégralité le projet de loi qu'elle avait adopté et dont le Conseil de la République, sur l'intervention du tout puissant sénateur colonialiste CASTELLANI, a disjoint les dispositions touchant Madagascar.

Nous demandons, comme première étape, l'institution de neuf communes de plein exercice : Tananarive, Tamatave, Majunga, Fianarantsoa, Tuléar, Antsirabe, Diégo-Suarez, Fort-Dauphin, Ambositra.

5°) ACCESSION DES MALGACHES A LA CULTURE FRANÇAISE. — Le nombre de bourses pour la Métropole est trop restreint. Nous demandons qu'il soit possible de décerner chaque année une centaine de bourses aux jeunes malgaches pour entreprendre en France des études supérieures, mais également pour y poursuivre une formation agricole, technique, artisanale.

6°) DEVELOPPEMENT DE L'INSTRUCTION A MADAGASCAR. — La scolarisation reste inférieure à la normale. Les écoles officielles peuvent à peine recevoir 30 % des élèves en âge de scolarité. De nouvelles écoles primaires doivent être ouvertes dans toutes les provinces pour porter cette moyenne à 50 % en 1956 et 60 % en 1957-1958.

Une Université (déjà promise) devrait être ouverte à Tananarive en 1956, et l'Ecole de Médecine transformée en une Ecole de Plein Exercice de médecine et de pharmacie.

7°) ACTION SOCIALE. — La brousse manque d'Hôpitaux, de maternités et de dispensaires. L'efffectif des médecins et des sages-femmes est trop faible.

Le Code du Travail n'est encore qu'imparfaitement appliqué, la partie relative au service médical notamment. Il n'y a pas ici d'Assurances Sociales et les travailleurs n'ont ni indemnités pour charges de famille, ni retraites.

8°) SITUATION ECONOMIQUE. — Quelques vestiges du « Pacte colonial » doivent disparaître. La situation de certain de nos produits est dramatique en raison de ce que la Métropole n'a pas pris de mesures suffisantes de protection :

LE RIZ. — Contingent insuffisant. Péréquation du prix de détail désastreux pour nos riz au profit des planteurs de la Camargue.

LE MANIOC. — Absence d'un tarif protecteur sur les importations étrangères de céréales secondaires. Dumping de l'Angola.

LES ARACHIDES. — Entrée en franchise d'arachides de source étrangère.

LE CAFE. — L'importation des types étrangers 6/7 et 6 devrait être interdite. Le droit de 10 % devrait être porté à 20 %, etc...

Les tarifs des frêts du « pool » sont trop élevés, et devraient être réduits de 20 à 30 %. Le monopole de fait du pool, maintenu grâce aux primes de fidélité, devrait être révisé.

La liberté totale du pavillon devrait se traduire par un abaissement de 10 à 20 % des taux à l'exportation. La relance de l'économie malgache est conditionnée par l'amélioration des voies de communications (routes, canal des Pangalanas, chemin de fer et ports) et par une politique hardie d'hydraulique pastorale. Cela ne serait possible que si des capitaux plus importants étaient mis à la disposition du Territoire par le F.I.D.E.S. et la Caisse Centrale d'Outre-Mer.

⁂

VOILA quelques-unes des mesures que nous suggérons pour que Madagascar devienne un territoire heureux et prospère, en attendant la réalisation de la revendication du peuple malgache comme Etat libre associé à la France.

POUR LE VOTE OBLIGATOIRE

EXPOSE DES MOTIFS

LE problème toujours important et souvent croissant des abstentionnistes nous donne à penser et à craindre que le désintéressement exagéré des citoyens à la vie de la Nation ne soit fatal à la Démocratie et à sa forme française, la République.

Nous croyons encore, comme nous l'ont appris JAURES et BLUM, que la Démocratie est nécessaire au Socialisme (sans oublier que la réciproque est vraie) ; aussi la défense de la Démocratie est-elle une lutte socialiste.

Bien plus, nous pensons que les citoyens n'ont pas le droit de négliger les affaires de la cité, du pays — le vote n'est pas seulement un droit, c'est encore un devoir — De même qu'il est fait obligation aux Français de payer l'impôt (et bien d'autres obligations), il peut leur être imposé de voter ; c'est d'ailleurs une manière de participer à la gestion des fonds versés au titre de l'impôt.

⁂

QUELLE que soit la loi électorale que choisira le Congrès, puisqu'en cette matière les sentiments de justice et les désirs d'efficacité se partagent les préférences et nous promènent de la proportionnelle intégrale aux apparentements, en passant par le scrutin majoritaire, l'obligation du vote peut, elle, être admise dans tous les cas ; il s'agit presque d'une mesure de salubrité.

La principale objection faite au vote obligatoire est qu'il porte atteinte à la liberté individuelle ; outre que nous pensons que voter est un devoir, nous ne voyons pas pourquoi, ni comment, la liberté des Citoyens est entravée ; ceux-ci auront toujours la possibilité de choisir et même, si aucun des candidats en présence ne correspond à leur désir, ils pourront naturellement déposer dans l'urne un bulletin blanc, et ceci aura bien plus de sens et de portée que l'abstention ; ce geste incitera peut-être les Partis à rechercher plus sérieusement la cause de ces bulletins blancs.

Certains Citoyens peuvent désirer que le dimanche — leur seul jour de repos — soit exclusivement à leur disposition ; cela est pensable. Aussi demandons-nous en annexe que le vote ait lieu un jour de semaine pour éviter cette dernière objection. Nous attachons plus d'importance à l'obligation du vote.

Signalons pour finir qu'en Belgique, en Autriche, et peut-être ailleurs, le vote est obligatoire ; quant à l'Angleterre, elle vote toujours un jeudi. Nous pourrons puiser dans leur exemple les modalités d'application de ces mesures qui, je l'espère, seront comprises par tous nos Camarades et adoptées par le Congrès National.

MOTION

LE Congrès demande au Groupe Parlementaire du Parti de déposer, défendre et essayer de faire adopter avant la fin de la présente législature un texte de loi tendant à rendre le vote obligatoire en France, à toutes les élections.

Et comme conséquence, probablement nécessaire, demande que le jour des élections ne soit ni un samedi, ni un dimanche, ni un jour férié.

Jacques KARILA,
Membre de la C. E. du Rhône

MOTION

PREAMBULE

DANS douze mois le peuple de France va être consulté et engagera son avenir pour cinq ans.

Si le Parti Socialiste veut borner ses espoirs à consolider sa position actuelle ou à augmenter d'un pourcentage sans signification le nombre de ses voix et de ses Elus, il n'a qu'à reprendre en l'accommodant aux préoccupations de l'heure son programme traditionnel.

N'y a-t-il pas mieux à faire ?

La masse des travailleurs de ce pays, ou bien fait preuve d'une indifférence désenchantée à l'égard de la chose publique, ou bien apporte sans élan comme sans espoir ses suffrages au Parti « Communiste » qui, par le tintamarre dont il entoure son agitation, apparaît encore comme le seul Parti qui défende avec acharnement les droits des ouvriers et appporte la promesse d'une transformation profonde de la Société.

Il faut à la fois tirer les travailleurs de leur apathie et dissiper les fumées de ce nouvel « opium du peuple » qu'est la religion « communiste » qui engourdit et obscurcit trop de cerveaux.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire et suffisant que le Programme du Parti Socialiste produise un effet de choc sur la masse des électeeurs, parmi lesquels il y a plus de mécontentts que de nantis, plus de travailleurs que de possédants.

Un tel programme doit s'inspirer du double caractère du Parti Socialiste qui est à la fois réformiste et révolutionnaire.

I. — POUR DE VERITABLES REFORMES

REFORMISTE en ce sens que, dans le cadre de la société actuelle, il cherche à faire aboutir le plus grand nombre de mesures permettant d'améliorer la vie quotidienne de chacun.

Sans modifier quoique ce soit à la structure du régime, sans même qu'il soit nécessaire pour autant d'augmenter les impôts, il est immédiatement possible, au prix d'un effort de bon sens, de supprimer des abus, de bousculer des routines et de distribuer un peu de bonheur.

Le moment est venu de faire preuve, dans le domaine des réformes, d'une audace à laquelle, l'opinion l'a montré sous le Gouvernement de Mendès-France, elle est loin d'être insensible. En voici quelques-unes qui paraissent particulièrement urgentes et qui correspondent aux sentiments profonds des masses laborieuses.

⁂

1°) LA REFORME ELECTORALE.

ON peut discuter à perte de vue sur les mérites des différents modes de scrutin, mais ce qui est intolérable, c'est que les voix collectées dans les bourgs pourris ou des fiefs héréditaires aient quatre, cinq ou six fois plus de poids que les voix des travailleurs du Nord, du Pas-de-Calais ou de la Région parisienne.

Il est immoral qu'il suffise de 15.000 votes pour faire un Député à Gap, Briançon ou Mende et plus de 60.000 à Lille, Roubaix ou Paris. Il n'est pas de réforme électorale sérieuse sans péréquation préalable des circonscriptions. Il faut diviser la France en 600 circonscriptions de 70.000 habitants qui pourraient, selon le mode de scrutin envisagé, être groupées ou non en circonscriptions régionales.

⁂

2°) LA REFORME PARLEMENTAIRE.

CE n'est pas faire preuve d'antiparlementarisme que de constater la désaffection, pour ne pas dire le mépris, du pays à l'égard du pouvoir législatif. Il serait absurde de laisser aux réactionnaires de tous poils le monopole de critiques qui ne sont que trop justifiées. Si le Parlement veut regagner le respect des citoyens, il doit réformer profondément ses mœurs.

Le Parti Socialiste préconise quelques mesures très simples qui y contribueraient sans nul doute.

a) **PRESENCE OBLIGATOIRE DES PARLEMENTAIRES AUX SEANCES :**

SEULS les présents pourront voter. C'est la pratique britannique.

b) **PAIEMENT DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE.**

— L'indemnité devrait être très substantielle pour assurer à chacun la plus grande indépendance matérielle et morale — aux pièces, c'est-à-dire selon l'assiduité aux séances.

c) **DEMISSION D'OFFICE DE TOUT PARLEMENTAIRE** qui, pendant plus de six mois, se serait abstenu d'assister aux séances.

d) **INTERDICTION D'EXERCER TOUTE AUTRE PROFESSION** pendant la durée du mandat.

Le métier de représentant de la Nation est suffisamment absorbant pour accaparer toute l'activité d'un homme.

e) **REGLEMENTATION TRES STRICTE DU DROIT DE FAIRE DES DEMARCHES** dans les Administrations. Les Parlementaires sont élus pour défendre l'intérêt général et non pour se faire les serviteurs d'intérêts particuliers.

⁂

3°) LA REFORME FISCALE.

UN gand principe doit la gouverner.

L'Etat doit tendre à prélever ses ressources normales non sur la circulation des produits ou sur le vice (loterie, P.M.U.), mais sur le revenu des personnes physiques ou morales. Dans toute la mesure du possible, l'impôt direct doit se substituer aux taxes et impôts indirects de toute nature.

Dans ce domaine les exigences de l'équité coïncident avec celles de l'Economie Nationale. Si les prix intérieurs français sont les plus chers d'Europe, c'est en partie à cause des impôts récupérés à différents stades par les producteurs et commerçants, mais pas toujours (tant s'en faut) reversés à l'Etat.

La fraude fiscale doit être poursuivie avec une rigueur accrue et les poujadistes remis au pas par l'application rapide des lois en vigueur.

⁂

4°) LES REFORMES ECONOMIQUES.

ON ne peut dans ce domaine qu'indiquer les grandes lignes à suivre :

Les réformes à promouvoir doivent s'inspirer à la fois de l'intérêt immédiat de la masse des travailleurs et des perspectives de révolution socialiste.

Ce n'est pas servir le consommateur — qui est le nombre — que de protéger comme on l'a trop souvent vu faire, au cours de ces dernières années, des formes périmées de production et de distribution. Le petit industriel, le petit commerçant, le petit paysan, sauf cas exceptionnels, sont des facteurs de sclérose et de paralysie pour la vie économique d'un pays. Ils sont condamnés à s'intégrer dans des coopératives ou à disparaître. Les subventions de toute nature doivent être supprimées.

Le passage d'une économie capitaliste à une économie socialiste se fera d'autant plus aisément que la concentration industrielle, la mécanisation de l'agriculture, l'allègement d'un appareil commercial, où prolifèrent les intermédiaires et les points de vente inutiles, auront été plus poussés.

Pour accentuer cette évolution, qui est dans la nature des choses, il faut que la France cesse de vivre en économie quasi-fermée grâce au protectionnisme. Une véritable libération des échanges est nécessaire, sans taxe de compensation ni dumping à l'extérieur. Les prix ne tarderaient pas à baisser et à permettre aux travailleurs français d'acheter des machines à laver, des réfrigérateurs, des téléviseurs et tous autres objets d'équipement ménager susceptibles de transformer leur existence quotidienne.

Devant la concurrence étrangère, les producteurs français seraient contraints de réduire leurs marges bénéficiaires, d'accroître la productivité, de soigner la qualité. S'ils n'y parvenaient pas, les voies seraient ouvertes à une gestion directe des grands moyens de production et d'échange par la Nation elle-même.

⁂

5° REFORMES DANS L'UNION FRANÇAISE.

DANS nul domaine il n'est plus nécessaire de faire preuve d'imagination, de hardiesse et d'honnêteté. Une deuxième guerre d'Indochine est en train de se développer de l'autre côté de la Méditerranée. Le Parti Socialiste ne veut pas de cette guerre, même si elle peut être gagnée. L'Union Française doit être une confédération de peuples libres de s'associer comme de se séparer.

Au Vietnam, il faut appliquer loyalement les accords de Genève et offrir au Vietminh une coopération loyale dans tous les domaines où il voudra l'accepter.

En Tunisie, il faut donner aux Tunisiens le sentiment que nous respectons pleinement leur autonomie et que, le jour où ils revendiqueront leur totale indépendance, nous n'y ferons pas obstacle.

En Algérie, il faut choisir — ou bien il s'agit de trois départements français et alors les Algériens doivent jouir de toutes les libertés démocratiques, des élections libres doivent s'y dérouler sans délai. MESSALI doit être autorisé à rentrer chez lui et à réorganiser au grand jour son Parti — ou bien l'Algérie est considérée comme un territoire doté d'un Statut différent de la France Métropolitaine, mais alors seuls les Algériens doivent décider de ce que sera ce Statut, ainsi que de leur appartenance à l'Union Française.

Ce n'est pas en massacrant des hommes qui luttent pour leur indépendance et des conditions de vie meilleures que la France peut espérer maintenir sa présence en Afrique du Nord. L'Union Française doit être cimentée non par la haine et la crainte mais par la fraternité.

Au Maroc, la crise ne peut être résolue que par une libre consultation des Marocains. C'est à eux seuls qu'il appartient de se prononcer sur le retour de l'ancien Sultan et sur leur association avec la France au sein de l'Union Française.

On cherche un interlocuteur : les Marocains le fourniront au moyen d'élections.

Dans tous les terriotires de l'Union Française, une amnistie très large — qui à Madagascar ne sera qu'une réparation tardive — s'impose.

⁂

6° REFORMES ADMINISTRATIVES ?

LES Français, quelle que soit leur condition sociale, sont mécontents de leurs rapports avec les Administrations. Le recours pour excès de pouvoir, outre qu'il s'enlise dans les marécages du Conseil d'Etat, n'est pas à la portée du simple citoyen.

Le Parti Socialiste propose la création d'un Haut Commissariat Permanent, dépendant directement de la Présidence du Conseil, qui aura pour tâche de détecter les abus dans toutes les Administrations communales, départementales et nationales, y compris la police.

Il est dérisoire que, comme aujourd'hui, les réclamations soient instruites par des Fonctionnaires du même corps que ceux dont on a à se plaindre. La solidarité professionnelle joue à plein et stérilise les réclamations les mieux fondées. L'existence d'un organisme indépendant, doté de pouvoirs de contrôle et de sanctions, stimulerait, à n'en pas douter, le zèle des Fonctionnaires pour le plus grand bénéfice des Administrés.

La Justice doit faire l'objet d'une réforme profonde. Elle doit être accélérée et devenir gratuite tout comme l'Education Nationale.

Pour cela, il faut modifier la perception des droits d'enregistrement, supprimer les tribunaux d'arrondissement, étoffer les tribunaux départementaux, abolir les charges d'avoués, d'huissiers et de notaires, simplifier la procédure.

7°) LA LIBERTE INDIVIDUELLE ?

L'INDIVIDU doit être mieux protégé qu'il n'est contre l'arbitraire des juges ou des policiers. Des limites très strictes doivent être apportées à la durée de la détention préventive.

Mais il n'y a pas que les délinquants présumés. Nos lois, en bien des cas, sont un héritage de la tradition catholique romaine ou l'expression d'intérêts particuliers.

Le Parti Socialiste propose l'établissement du divorce par consentement mutuel, l'abolition des lois qui répriment la propagande anti-conceptionnelle et la vente des moyens anti-conceptionnels, la modification, dans un sens libéral, des lois sur l'avortement et l'exercice illégal de la médecine.

En prenant des initiatives de ce genre, dont la liste pourrait être considérablement allongée, le Parti Socialiste démontrera qu'il lutte pour la liberté dans tous les domaines et que, lorsqu'il parle de Révolution, ce n'est pas pour satisfaire à un rite. Il est prêt à bousculer tous les préjugés et à renverser toutes les idoles pour apporter un peu plus de bien-être à chacun.

⁂

8°) SUR LA TACTIQUE VIS-A-VIS DU PARTI COMMUNISTE.

LE Parti « communiste », malgré la stérilité de son agitation, sa soumission servile aux ordres d'un état despotique, l'attitude odieuse de ses dirigeants à l'égard des dirigeants disgrâciés, qu'ils soient russes, roumains, tchèques, bulgares, hongrois ou français, conserve une large audience auprès des masses populaires.

POURQUOI ? Parce qu'il apparaît comme le plus ardent, qu'il est effectivement le plus bruyant à défendre leurs revendications, parce que dans un pays où les intérêts des travailleurs sont en permanence sacrifiés par le système aux intérêts des possédants, il a été, depuis son éviction du gouvernement Ramadier, le seul à représenter en permanence l'opposition, parce que, et ce n'est pas là la moindre raison, il a sans relâche développé le mythe jusqu'au point d'en faire une vérité révélée du paradis soviétique.

Les Militants socialistes peuvent renverser cette tendance en ne négligeant aucune occasion, sur le plan local, sur le plan national ou sur le plan syndical, d'appeler les éléments de base du Parti « communiste » à lutter avec eux, autour d'eux, pour faire triompher les revendications des travailleurs. Il faut qu'ils reprennent l'initiative de mener en toutes circonstances la classe ouvrière au combat.

Il faut que les Electeurs et les Militants « communistes » se convainquent de l'esprit offensif du Parti Socialiste.

Parallèlement à cette action il faut que le Parti Socialiste, par des tracts, par des brochures, par des controverses publiques, éclaire les Militants et Electeurs « communistes » sur les fautes et les crimes de leurs dirigeants en France et dans les pays du Kominform.

En bref, union la plus étroite possible avec les travailleurs « communistes » à la base, dénonciation incessante des agissements nuisibles à la classe ouvrière des chefs « communistes », telle sera la politique du Parti Socialiste vis-à-vis du Parti « communiste ».

⁂

9°) SUR LA POLITIQUE EXTERIEURE ET LA DEFENSE NATIONALE.

LE Parti Socialiste dit : « Halte » à la politique de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf.

La France doit proportionner sa contribution à l'effort commun de défense, contre la menace toujours latente qui vient de l'Est, à ses moyens et aux perspectives nouvelles de la stratégie mondiale.

Le Parti Socialiste attire l'attention des Français sur le fait que si la Russie a mis fin à ses tentatives d'expansion militaire, c'est vraisemblablement parce que les dirigeants soviétiques ont reculé devant la perspective d'un conflit atomique.

A l'époque de la bombe atomique et de la bombe H, l'armée, l'aviation et la marine françaises, qui absorbent 35 % de nos dépenses, ne pèsent pas plus lourd dans la balance des forces que la garde de parade qui veille aux abords du palais princier de Monaco.

En particulier, la marine de guerre, mis à part les chasseurs de sous-marins et les dragueurs de mines, ne peut plus servir qu'à transporter et escorter le Président de la République dans ses déplacements à l'étanger. Le Parti Socialiste pense qu'un Super-Constellation ou un Comet ferait aussi bien l'affaire et à moindres frais.

Il se prononce donc pour une réduction massive de tous les armements nationaux et apportera le soutien le plus ferme à toutes les propositions de désarmement sur le plan international. Les économies qui seront ainsi réalisées devront servir à financer un plan grandiose de construction de logements à bon marché. Les casernes libérées pourront être immédiatement transformées en immeubles d'habitation.

Vis-à-vis de la Russie et de ses satellites, le Parti Socialiste est obligé de constater qu'il n'est pas d'autre politique possible que celle de la coexistence pacifique.

Quels que soient les sentiments de sympathie attristée des Militants socialistes français à l'égard des peuples opprimés par l'U.R.S.S., le Parti Socialiste ne peut envisager de s'associer à une croisade de libération qui aboutirait, en fait, à la destruction de l'humanité.

Il considère que les échanges tant économiques que culturels et touristiques devraient être intensifiés avec les pays situés derrière le Rideau de Fer, qu'une propagande inlassable devrait y être faite pour éclairer leurs habitants sur les sentiments fraternels de l'Europe Occidentale à leur égard et sur les véritables conditions d'existence des classes laborieuses dans nos pays qui, sans être satisfaisantes à notre point de vue, seraient sans doute considérées par eux comme paradisiaques.

Sur le plan européen, le Parti s'affirme de plus en plus décidé à accélérer la formation d'institutions européennes susceptibles de briser la résistance des intérêts particuliers, tant sur le plan national que professionnel.

⁂

10°) SUR LA LAICITE

LE Parti Socialiste s'émeut de la place de plus en plus importante donnée par les pouvoirs publics à l'Eglise Catholique et par le concours que la Radio d'Etat et le cinéma prêtent à sa propagande. Il s'opposera de toutes ses forces à toute extension des subventions aux écoles libres et s'efforcera de favoriser la construction d'écoles publiques où tous les enfants de France puissent recevoir une instruction dégagée de tous préjugés.

⁂

11°) SUR LA TACTIQUE ELECTORALE

SI le Parti Socialiste veut déclencher dans l'opinion publique quelque peu amorphe un courant de sympathie et d'enthousiasme semblable à celui qui, en 1936, le porta au pouvoir, il faut qu'il tienne compte de ces faits que, même dans le monde du travail, les « sans partis » sont beaucoup plus nombreux que les adhérents à un Parti, et que c'est le Parti des abstentionnistes qui vient en tête aux élections.

C'est cette masse flottante, déçue, désorientée, qu'il faut rendre consciente de ses devoirs. Pour cela, un seul moyen : rester soi-même. Le Parti doit se battre sur son programme

qui est un programme neuf et profondément distinct des autres, présenter à l'électeur sa véritable physionomie, apparaître comme le Parti des réformes qui constitueraient un véritable renouvellement national et de la Révolution qui peut rendre l'espoir à l'immense armée des jeunes, des humbles, des esclaves du minimum vital pour qui l'avenir se présente comme un tunnel obscur où ne point aucune lumière.

Le Parti se refusera donc à s'engager dans les liens d'une alliance électorale qui lui ferait perdre le bénéfice de son originalité.

Ce n'est qu'à la condition que les réformes essentielles voulues par le Parti dans le cadre du régime capitaliste seraient acceptées par d'autres Partis qu'il pourrait envisager un apparentement autour d'un programme minimum précis.

II. — VERS LA REVOLUTION

Le Parti Socialiste ne perd pas un instant de vue son objectif ultime qui est la transformation de la condition humaine par le passage de la société capitaliste bourgeoise, chauvine, compartimentée en classes et en castes et en nations, à une société collectiviste, humaine, fraternelle, où la raison du plus fort ne l'emportera plus sur l'intérêt général.

L'époque des putschs est passée. Même le Parti Communiste, malgré son effort d'organisation clandestine et paramilitaire, ne s'y est jamais risqué.

A moins d'une défaite militaire, il n'est pas de prise de pouvoir concevable en Occident sans un large consentement de l'opinion publique.

Comment faire passer les 18 % de voix du Parti Socialiste aux 50 % nécessaires ? Les réformes immédiates voulues par le Parti, si bienfaisantes soient-elles, ne suffiront sans doute pas à galvaniser le pays, à susciter cette vague d'espoir nécessaire à la prise du pouvoir par un Parti révolutionnaire. Pour gagner la France à la Révolution socialiste, il faut dire aux Français de quoi sera fait le demain socialiste. Notre tâche est toute tracée : opposer au lointain mythe soviétique une quasi-réalité, faire entrer notre rêve de société socialiste dans notre actualité quotidienne, en mettant au point, en serrant d'aussi près que possible le réel, les modalités de fonctionnement d'une société socialiste.

Parallèlement à son action en faveur des réformes qu'il préconise, le Parti Socialiste édifiera, dans les groupes d'études qu'il créera à cet effet, la société de l'avenir.

Juristes, techniciens, représentants des syndicats, Délégués des fédérations formeront une assemblée constituante et législative et, prenant pour base de leur travail la France de 1955, définiront les contours, mettront en place les organes et assureront le fonctionnement théorique d'une société socialiste.

Il ne s'agit plus de rêvasser à un futur encore incertain mais de fixer, en tenant compte des données actuelles, ce que serait le sort de chacun dans une société strictement socialiste.

Un « shadow cabinet », Gouvernement virtuel d'une France socialiste, suivra les événements et proposera les mesures à prendre.

Le Parti Socialiste, Parti de la révolution, c'est-à-dire de transformation économique, sociale et morale, ne doit plus se borner à critiquer la société capitaliste, ou à s'efforcer de la gérer plus rationnellement, mais anticiper hardiment sur ce que serait son action s'il détenait véritablement le pouvoir et préfigurer les rouages essentiels de la société future.

Lorsque ces travaux auront pris forme, chaque individu pourra, d'une façon concrète, comparer son sort dans la société actuelle à ce qu'il serait dans une société socialiste.

C'est au prix d'un semblable effort que le parti pourra contrebattre le mythe soviétique et rendre confiance à tous ceux qui, désillusionnés par la Démocratie parlementaire bourgeoise, assistent passifs au cours des événements au lieu de tenter de les infléchir selon leurs justes aspirations

IMPOSER DES REFORMES QUI AMELIORENT IMMEDIATEMENT LE SORT DE L'HOMME,

ELABORER LA SOCIETE POST-REVOLUTIONNAIRE,

telle est la double tâche que se fixe le Parti Socialiste.

Douze mois nous séparent du jour où le peuple de France choisira sa voie. C'est peu, mais l'Histoire nous apprend que les idées justes ont une irrésistible force d'expansion. Le Parti Socialiste est riche de cadres et de dévouements.

Que ses Militants entrent dans la bataille armés de mots d'ordre qui répondent aux préoccupations des travailleurs français, qu'ils n'hésitent pas à chercher à confronter leur programme avec les thèses « communistes ».

La résonance de leurs paroles sera immense.

Le peuple de France est las, incertain, découragé, mais il suivra le Parti Socialiste si, au sommet de la pente qu'il lui demande de gravir, il peut voir resplendir dans le soleil de l'avenir la cité du bonheur.

André WEIL-CURIEL,
6e Section

POUR ORGANISER LA DISCUSSION DU CONGRES :

Exposés sur les Questions à l'ordre du jour

o

«...Afin d'organiser la discussion du Congrès, il a été décidé que, pour chacune des questions ci-après « prévues à l'ordre du jour, le débat du Congrès serait ouvert par l'exposé d'un Rapporteur (extrait de la circu- « laire 731, du 6 mai 1955) :

A) PROGRAMME DU PARTI POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES :

I. POLITIQUE INTERIEURE :

— *Problèmes économiques* ..... **A. GAZIER**
— *Problèmes financiers* ..... **Ch. PINEAU**
— *Problèmes agricoles* ..... **K. LOUSTAU**

II. POLITIQUE INTERNATIONALE ..... **G. JAQUET**

III. POLITIQUE OUTRE-MER ..... **A. BIDET**

B) ORGANISATION DE LA PROPAGANDE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES

..... **P. COMMIN**

C) LOI ELECTORALE

..... **E. WEIL RAYNAL et P. MAZUEZ**

CHACUN des camarades désignés fournira un texte écrit, donnant les grandes lignes du Rapport qu'il fera au Congrès, sur chacune des questions ci-dessus indiquées, pour servir de base à la discussion.

LA PLUPART DE CES TEXTES FIGURERONT DANS UN « BULLETIN INTERIEUR », A PARAITRE IMMEDIATEMENT APRES CELUI-CI, POUR FAIRE L'OBJET D'UNE ETUDE APPROFONDIE AU SEIN DE CHACUNE DE NOS SECTIONS.

N.D.L.R.



Coll. Fondation Jean-Jaurès

S. E. P.
5, Bd de Strasbourg,
ARRAS (P.-de-C.)

FÉDÉRATION DU LIVRE C.G.T. F.O.

Le Gérant : Georges BRUTELLE.